

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DE LEGISLATION

A — N° 147

17 août 2007

S o m m a i r e

Règlement grand-ducal du 1 ^{er} août 2007 portant vingt-troisième modification de l'annexe I de la loi modifiée du 11 mars 1981 portant réglementation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses.	page 2668
Règlement grand-ducal du 1 ^{er} août 2007 portant vingt-quatrième modification de l'annexe I de la loi modifiée du 11 mars 1981 portant réglementation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses	2669
Règlement grand-ducal du 1 ^{er} août 2007 portant vingt-cinquième modification de l'annexe I de la loi modifiée du 11 mars 1981 portant réglementation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses	2670

Règlement grand-ducal du 1^{er} août 2007 portant vingt-troisième modification de l'annexe I de la loi modifiée du 11 mars 1981 portant réglementation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi modifiée du 11 mars 1981 portant réglementation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses, et notamment son article 4;

Vu la directive 2005/69/CE du Parlement Européen et du Conseil du 16 novembre 2005 modifiant la directive 76/769/CEE du Conseil, en ce qui concerne le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des Etats membres relatives à la limitation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses (hydrocarbures aromatiques polycycliques contenus dans les huiles de dilution et les pneumatiques);

Vu l'avis de la Chambre des Employés Privés, de la Chambre de Travail, de la Chambre de Commerce, de la Chambre des Métiers et de la Chambre d'Agriculture;

Vu l'avis de l'Administration de l'Environnement, du Laboratoire National de Santé et de l'Inspection du Travail et des Mines;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre du Travail et de l'Emploi, de Notre Ministre de l'Environnement et de Notre Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale, et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1^{er}. A l'annexe I de la loi modifiée du 11 mars 1981 portant réglementation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses, le point suivant est ajouté:

- | | |
|---|--|
| <p>«51. Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Benzo(a)pyrène (BaP)
CAS N° 50-32-8 2. Benzo(e)pyrène (BeP)
CAS N° 192-97-2 3. Benzo(a)anthracène (BaA)
CAS N° 56-55-3 4. Chrysène (CHR)
CAS N° 218-01-9 5. Benzo(b)fluoranthène (BbFA)
CAS N° 205-99-2 6. Benzo(j)fluoranthène (BjFA)
CAS N° 205-82-3 7. Benzo(k)fluoranthène (BkFA)
CAS N° 207-08-9 8. Dibenzo(a,h) anthracène (DBAhA)
CAS N° 53-70-3 | <p>1) Les huiles de dilution ne peuvent être mises sur le marché et utilisées pour la production de pneumatiques ou parties de pneumatiques, si elles contiennent:</p> <ul style="list-style-type: none"> – plus de 1 mg/kg de BaP, ou – plus de 10 mg/kg de la somme de tous les HAP énumérés. <p>Ces limites sont considérées comme respectées si l'extract d'aromatique polycyclique (CAP), mesuré conformément à la norme IP 346/1998 de l'Institut du pétrole (détermination d'aromatiques polycycliques dans les huiles de base lubrifiantes inutilisées et les coupes pétrolières sans asphaltène – méthode de l'indice de réfraction de l'extraction de diméthylsulfoxyde (DMSO), est inférieur à 3 % en masse, à condition que la conformité avec les valeurs limites de BaP et des HAP énumérés ainsi que la corrélation entre ces valeurs mesurées et l'extract d'aromatique polycyclique (CAP) soient contrôlées par le fabricant ou l'importateur tous les six mois ou après chaque changement d'exploitation important, la date retenue étant la plus proche.</p> <p>2) D'autre part, les pneumatiques et les chapes de rechapage produits après le 1^{er} janvier 2010 ne peuvent être mis sur le marché s'ils contiennent des huiles de dilution dépassant les limites indiquées au paragraphe 1.</p> <p>Ces limites sont considérées comme respectées si la valeur limite de 0,35 % de protons de Baie (Hbaie), mesurée et calculée selon la norme ISO 21461 (gomme vulcanisée - détermination de l'aromaticité de l'huile dans les composés de gommages vulcanisés) n'est pas dépassée dans les composés de caoutchouc vulcanisé.</p> <p>3) A titre de dérogation, le paragraphe 2 ne s'applique pas aux pneumatiques rechapés si leur chape ne contient pas d'huiles de dilution excédant les limites indiquées au paragraphe 1.»</p> |
|---|--|

Art. 2. Le présent règlement grand-ducal entre en vigueur le 1^{er} janvier 2010.

Art. 3. Notre Ministre du Travail et de l'Emploi, Notre Ministre de l'Environnement et Notre Ministre de la Santé et la Sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent règlement qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre du Travail et de l'Emploi,
François Biltgen

Cabasson, le 1^{er} août 2007.
Henri

Le Ministre de l'Environnement,
Lucien Lux

Le Ministre de la Santé,
Le Ministre de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

Dir. 2005/69/CE

Règlement grand-ducal du 1^{er} août 2007 portant vingt-quatrième modification de l'annexe I de la loi modifiée du 11 mars 1981 portant réglementation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi modifiée du 11 mars 1981 portant réglementation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses, et notamment son article 4;

Vu la directive 2005/84/CE du Parlement Européen et du Conseil du 14 décembre 2005 concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des Etats membres relatives à la limitation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses (phtalates dans les jouets et les articles de puériculture);

Vu l'avis de la Chambre des Employés Privés, de la Chambre de Travail, de la Chambre de Commerce et de la Chambre d'Agriculture;

Vu l'avis de l'Administration de l'Environnement, du Laboratoire National de Santé et de l'Inspection du Travail et des Mines;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre du Travail et de l'Emploi, de Notre Ministre de l'Environnement et de Notre Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale, et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1^{er}. A l'annexe I de la loi modifiée du 11 mars 1981 portant réglementation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses, les points suivants sont ajoutés:

«52. Les phtalates suivants (ou les autres numéros CAS et Eines couvrant la substance):

Di(2-éthylhexyl) phtalate (DEHP)

N° CAS 117-81-7

N° Eines 204-211-0

Dibutylphtalate (DBP)

N° CAS 84-74-2

N° Eines 201-557-4

Butylbenzylphtalate (BBP)

N° CAS 85-68-7

N° Eines 201-622-7

52 bis. Les phtalates suivants (ou les autres numéros CAS et Eines couvrant la substance):

di- «isononyl»phtalate (DINP)

N° CAS 28553-12-0 et 68515-48-0

N° Eines 249-079-5 et 271-090-9

di- «isodecyl»phtalate (DIDP)

N° CAS 26761-40-0 et 68515-49-1

N° Eines 247-977-1 et 271-091-4

di-n-octylphtalate (DNOP)

N° CAS 117-84-0

N° Eines 204-214-7

Ne peuvent pas être utilisés comme substances ou composants de préparations, à des concentrations supérieures à 0,1% en masse de matière plastifiée, dans les jouets et les articles de puériculture.

Les jouets et articles de puériculture contenant ces phtalates dans une concentration supérieure à la limite prévue ci-dessus ne peuvent pas être mis sur le marché.

Par article de puériculture est à comprendre au sens de l'annexe I tout produit destiné à faciliter le sommeil, la relaxation, l'hygiène ainsi que l'alimentation et la succion des enfants.

Ne peuvent pas être utilisés comme substances ou composants de préparations, à des concentrations supérieures à 0,1 % en masse de matière plastifiée, dans les jouets et les articles de puériculture qui peuvent être mis en bouche par les enfants.

Les jouets et les articles de puériculture contenant ces phtalates dans une concentration supérieure à la limite prévue ci-dessus ne peuvent pas être mis sur le marché.»

Art. 2. Le présent règlement grand-ducal entre en vigueur le 16 janvier 2007.

Art. 3. Notre Ministre du Travail et de l'Emploi, Notre Ministre de l'Environnement et Notre Ministre de la Santé et la Sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui concerne, de l'exécution du présent règlement qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre du Travail et de l'Emploi,
François Biltgen

Cabasson, le 1^{er} août 2007.
Henri

Le Ministre de l'Environnement,
Lucien Lux

Le Ministre de la Santé,
Le Ministre de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

Dir. 2005/84/CE

Règlement grand-ducal du 1^{er} août 2007 portant vingt-cinquième modification de l'annexe I de la loi modifiée du 11 mars 1981 portant réglementation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi modifiée du 11 mars 1981 portant réglementation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses, et notamment son article 4;

Vu la directive 2005/90/CE du Parlement Européen et du Conseil du 18 janvier 2006 concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des Etats membres relatives à la limitation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses (substances classées cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction – CMR);

Vu l'avis de la Chambre des Employés Privés, de la Chambre de Travail, de la Chambre de Commerce et de la Chambre d'Agriculture;

Vu l'avis de l'Administration de l'Environnement, du Laboratoire National de Santé et de l'Inspection du Travail et des Mines;

L'avis de la Chambre des Métiers ayant été demandé;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre du Travail et de l'Emploi, de Notre Ministre de l'Environnement et de Notre Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale, et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1^{er}. L'appendice de l'annexe I de loi modifiée du 11 mars 1981 portant réglementation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses, est remplacé par le texte en annexe.

Art. 2. Le présent règlement grand-ducal entre en vigueur le 24 août 2007.

Art. 3. Notre Ministre du Travail et de l'Emploi, de Notre Ministre de l'Environnement et de Notre Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale sont chargés en ce qui le concerne, de l'exécution du présent règlement qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre du Travail et de l'Emploi,
François Biltgen

Cabasson, le 1^{er} août 2007.
Henri

Le Ministre de l'Environnement,
Lucien Lux

Le Ministre de la Santé et
de la Sécurité Sociale,
Mars Di Bartolomeo

Dir. 2005/90/CE

ANNEXE

1. La partie «Notes» de l'avant-propos est modifiée comme suit:

a) Les notes suivantes sont insérées:

«Note A

Le nom de la substance doit figurer sur l'étiquette sous l'une des dénominations qui figurent à l'annexe I de la directive 67/548/CEE [article 23, paragraphe 2, point a)].

A l'annexe I de la directive 67/548/CEE, il est parfois fait usage d'une dénomination générale du type «composés de ...» ou «sels de ...». Dans ce cas, le fabricant ou toute autre personne qui met une telle substance sur le marché est tenu de préciser sur l'étiquette le nom exact, considérant qu'il doit être tenu compte du point «Nomenclature» de l'avant-propos.

La directive 67/548/CEE prescrit également que les symboles, les indications de danger, les phrases R et les phrases S à utiliser pour chaque substance doivent être ceux indiqués à l'annexe I [article 23, paragraphe 2, points c) à e)].

Pour les substances appartenant à un groupe particulier de substances figurant à l'annexe I de la directive 67/548/CEE, les symboles, les indications de danger, les phrases R et les phrases S à utiliser pour chacune des substances doivent être ceux figurant dans l'entrée appropriée de l'annexe I.

Pour les substances appartenant à plusieurs groupes de substances figurant à l'annexe I de la directive 67/548/CEE, les symboles, les indications de danger, les phrases R et les phrases S à utiliser pour chacune des substances doivent être ceux figurant dans les entrées appropriées de l'annexe I. Si deux classifications différentes sont indiquées dans les deux entrées pour un même type de danger, on utilise la classification correspondant au danger le plus grave.»

«Note D

Certaines substances susceptibles de se polymériser ou de se décomposer spontanément sont généralement mises sur le marché sous une forme stabilisée. C'est d'ailleurs sous cette forme qu'elles sont reprises dans l'annexe I de la directive 67/548/CEE.

Cependant, de telles substances sont parfois mises sur le marché sous une forme non stabilisée. Dans ce cas, le fabricant ou toute autre personne qui met une telle substance sur le marché doit faire figurer sur l'étiquette le nom de la substance suivi de la mention «non stabilisé(e)».

«Note E

Les substances ayant des effets spécifiques sur la santé (chapitre 4 de l'annexe VI de la directive 67/548/CEE) qui sont classées comme cancérogènes, mutagènes et/ou toxiques pour la reproduction dans les catégories 1 ou 2 se verront attribuer la note E lorsqu'elles sont également classées comme très toxiques (T+), toxiques (T) ou nocives (Xn). Pour ces substances, les phrases de risque R20, R21, R22, R23, R24, R25, R26, R27, R28, R39, R68 (nocif), R48 et R65, ainsi que toutes les combinaisons de ces phrases de risque, doivent être précédées du terme «également».

«Note H

La classification et l'étiquette mentionnées pour cette substance s'appliquent uniquement à la ou aux propriétés dangereuses indiquées par la ou les phrases de risque en liaison avec la ou les catégories de danger mentionnées. Les exigences de l'article 6 de la directive 67/548/CEE visant les fabricants, les distributeurs et les importateurs de cette substance s'appliquent à tous les autres aspects de la classification et de l'étiquetage. L'étiquette définitive devra se conformer aux exigences énoncées à la section 7 de l'annexe VI de la directive 67/548/CEE.

La présente note s'applique à certaines substances dérivées du charbon et du pétrole ainsi qu'à certaines entrées de groupes de substances figurant à l'annexe I de la directive 67/548/CEE.»

«Note S

Pour cette substance, l'étiquette visée à l'article 23 de la directive 67/548/CEE peut, dans certains cas, ne pas être requise (voir section 8 de l'annexe VI).»

b) La note K est remplacée par le texte suivant:

«Note K

La classification comme cancérogène ou mutagène ne doit pas s'appliquer s'il peut être établi que la substance contient moins de 0,1% poids/poids de 1,3-butadiène (Einecs n° 203-450-8). Si la substance n'est pas classée comme cancérogène ou mutagène, les phrases S(2-)-9-16 doivent au moins s'appliquer. La présente note ne s'applique qu'à certaines substances complexes dérivées du pétrole reprises à l'annexe I de la directive 67/548/CEE.»

2. La liste figurant sous l'intitulé «Point 30 – Substances cancérogènes: catégorie 1» est modifiée comme suit:
- a) Les entrées suivantes sont insérées:

«Substances	Numéro index	Numéro CE	Numéro CAS	Notes
Arséniate de triéthyle	601-067-00-4	427-700-2	15606-95-8	
Gaz de tête (pétrole), dépropanisation du naphta de craquage catalytique, riches en C ₃ et désacidifiés; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures issue du fractionnement d'hydrocarbures de craquage catalytique et soumise à un traitement destiné à éliminer les impuretés acides. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C ₂ -C ₄ , principalement en C ₃ .)	649-062-00-6	270-755-0	68477-73-6	H, K
Gaz (pétrole), craquage catalytique; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation des produits résultant d'un craquage catalytique. Se compose principalement d'hydrocarbures aliphatiques dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₁ -C ₆ .)	649-063-00-1	270-756-6	68477-74-7	H, K
Gaz (pétrole), craquage catalytique, riches en C ₁₋₅ ; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation des produits résultant d'un craquage catalytique. Se compose d'hydrocarbures aliphatiques dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C ₁ -C ₆ , principalement en C ₁ à C ₅ .)	649-064-00-7	270-757-1	68477-75-8	H, K
Gaz de tête (pétrole), stabilisation de naphta de polymérisation catalytique, riches en C ₂₋₄ ; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures issue de la stabilisation par fractionnement de naphta de polymérisation catalytique. Se compose d'hydrocarbures aliphatiques dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C ₂ -C ₆ , principalement en C ₂ à C ₄ .)	649-065-00-2	270-758-7	68477-76-9	H, K
Gaz (pétrole), reformage catalytique, riches en C ₁₋₄ ; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation des produits résultant d'un reformage catalytique. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C ₁ -C ₆ , principalement en C ₁ à C ₄ .)	649-066-00-8	270-760-8	68477-79-2	H, K

Gaz (pétrole), charge d'alkylation oléfinique et paraffinique en C₃₋₅; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures oléfiniques et paraffiniques dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C₃-C₅ et qui sont utilisés comme charge d'alkylation. Les températures ambiantes sont généralement supérieures à la température critique de ces combinaisons.)	649-067-00-3	270-765-5	68477-83-8	H, K
Gaz (pétrole), riches en C₄; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation des produits résultant d'un fractionnement catalytique. Se compose d'hydrocarbures aliphatiques dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C₃-C₅, principalement en C₄.)	649-068-00-9	270-767-6	68477-85-0	H, K
Gaz de tête (pétrole), déséthaniseur; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation des fractions gaz et essence issues du craquage catalytique. Contient principalement de l'éthane et de l'éthylène.)	649-069-00-4	270-768-1	68477-86-1	H, K
Gaz de tête (pétrole), colonne de déisobutanisation; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation atmosphérique d'un mélange butane-butylène. Se compose d'hydrocarbures aliphatiques dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C₃-C₄.)	649-070-00-X	270-769-7	68477-87-2	H, K
Gaz secs (pétrole), dépropaniseur, riches en propène; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation des produits issus des fractions gaz et essence d'un craquage catalytique. Se compose principalement de propylène, avec un peu d'éthane et de propane.)	649-071-00-5	270-772-3	68477-90-7	H, K
Gaz de tête (pétrole), dépropaniseur; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation des produits issus des fractions gaz et essence d'un craquage catalytique. Se compose d'hydrocarbures aliphatiques dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C₂-C₄.)	649-072-00-0	270-773-9	68477-91-8	H, K
Gaz de tête (pétrole), unité de récupération des gaz, dépropaniseur; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par fractionnement de divers mélanges d'hydrocarbures. Se compose principalement d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C₁-C₄, du propane en majorité.)	649-073-00-6	270-777-0	68477-94-1	H, K

Gaz (pétrole), charge de l'unité Girbatol; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures utilisée comme charge de l'unité Girbatol destinée à l'élimination de l'hydrogène sulfuré. Se compose d'hydrocarbures aliphatiques dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C ₂ -C ₄ .)	649-074-00-1	270-778-6	68477-95-2	H, K
Gaz (pétrole), fractionnement de naphta isomérisé, riches en C ₄ , exempts d'hydrogène sulfuré; gaz de pétrole	649-075-00-7	270-782-8	68477-99-6	H, K
Gaz résiduels (pétrole), huile clarifiée de craquage catalytique et résidu sous vide de craquage thermique, ballon de reflux de fractionnement; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par fractionnement d'huile clarifiée de craquage catalytique et de résidu sous vide de craquage thermique. Se compose principalement d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₁ -C ₆ .)	649-076-00-2	270-802-5	68478-21-7	H, K
Gaz résiduels (pétrole), stabilisation de naphta de craquage catalytique, absorbeur; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures résultant de la stabilisation de naphta de craquage catalytique. Se compose principalement d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₁ -C ₆ .)	649-077-00-8	270-803-0	68478-22-8	H, K
Gaz résiduels (pétrole), fractionnement combiné des produits de craquage catalytique, de reformage catalytique et d'hydrodésulfuration; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures issue du fractionnement des produits de craquage catalytique, de reformage catalytique et d'hydrodésulfuration traité pour éliminer les impuretés acides. Se compose principalement d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₁ -C ₅ .)	649-078-00-3	270-804-6	68478-24-0	H, K
Gaz résiduels (pétrole), stabilisation par fractionnement du naphta de reformage catalytique; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures issue de la stabilisation par fractionnement du naphta de reformage catalytique. Se compose principalement d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₁ -C ₄ .)	649-079-00-9	270-806-7	68478-26-2	H, K

Gaz résiduels (pétrole), mélange de l'unité de gaz saturés, riches en C₄; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures résultant de la stabilisation du fractionnement de naphta de distillation directe, de gaz résiduel de distillation et de gaz résiduel de stabilisation de naphta de reformage catalytique. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C₃-C₆, principalement du butane et de l'isobutane.)	649-080-00-4	270-813-5	68478-32-0	H, K
Gaz résiduels (pétrole), unité de récupération des gaz saturés, riches en C₁₋₂; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures résultant du fractionnement de gaz résiduel de distillation, de naphta de distillation directe et de gaz résiduel de stabilisation de naphta de reformage catalytique. Se compose principalement d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C₁-C₅, en majorité du méthane et de l'éthane.)	649-081-00-X	270-814-0	68478-33-1	H, K
Gaz résiduels (pétrole), craquage thermique de résidus sous vide; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures résultant du craquage thermique de résidus sous vide. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₅.)	649-082-00-5	270-815-6	68478-34-2	H, K
Hydrocarbures riches en C₃₋₄, distillat de pétrole; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation et condensation du pétrole brut. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C₃-C₅, principalement en C₃ et en C₄.)	649-083-00-0	270-990-9	68512-91-4	H, K
Gaz résiduels (pétrole), déshexaniseur de naphta de distillation directe à large intervalle d'ébullition; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par fractionnement du naphta de distillation directe à large intervalle d'ébullition. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₂-C₆.)	649-084-00-6	271-000-8	68513-15-5	H, K
Gaz résiduels (pétrole), dépropaniseur d'hydrocraquage, riches en hydrocarbures; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation des produits résultant d'un hydrocraquage. Se compose principalement d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₄. Peut aussi contenir de petites quantités d'hydrogène et d'hydrogène sulfuré.)	649-085-00-1	271-001-3	68513-16-6	H, K

Gaz résiduels (pétrole), stabilisation de naphta léger de distillation directe; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par stabilisation de naphta léger de distillation directe. Se compose d'hydrocarbures aliphatiques saturés dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₂-C₆.)	649-086-00-7	271-002-9	68513-17-7	H, K
Résidus (pétrole), séparateur d'alkylation, riches en C₄; gaz de pétrole (Résidu complexe issu de la distillation de mélanges provenant de diverses opérations de raffinerie. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C₄-C₅, principalement du butane, et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre -11,7 °C et 27,8 °C.)	649-087-00-2	271-010-2	68513-66-6	H, K
Hydrocarbures en C₁₋₄; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures produite par des opérations de craquage thermique et d'absorption et par distillation du pétrole brut. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C₁-C₄ et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre -164 °C et -0,5 °C.)	649-088-00-8	271-032-2	68514-31-8	H, K
Hydrocarbures en C₁₋₄ adoucis; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue en soumettant des gaz hydrocarbures à un adoucissement destiné à convertir les mercaptans ou à éliminer les impuretés acides. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C₁-C₄ et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre -164 °C et -0,5 °C.)	649-089-00-3	271-038-5	68514-36-3	H, K
Hydrocarbures en C₁₋₃; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C₁-C₃ et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre -164 °C et -42 °C.)	649-090-00-9	271-259-7	68527-16-2	H, K
Hydrocarbures en C₁₋₄, fraction débutanisée; gaz de pétrole	649-091-00-4	271-261-8	68527-19-5	H, K
Gaz humides en C₁₋₅ (pétrole); gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation du pétrole brut et/ou craquage de gazole de distillation. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₅.)	649-092-00-X	271-624-0	68602-83-5	H, K

Hydrocarbures en C ₂₋₄ ; gaz de pétrole	649-093-00-5	271-734-9	68606-25-7	H, K
Hydrocarbures en C ₃ ; gaz de pétrole	649-094-00-0	271-735-4	68606-26-8	H, K
Gaz d'alimentation pour l'alkylation (pétrole); gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures produite par craquage catalytique du gazole. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C ₃ -C ₄ .)	649-095-00-6	271-737-5	68606-27-9	H, K
Gaz résiduels (pétrole), fractionnement des résidus du dépropaniseur; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par fractionnement des résidus du dépropaniseur. Se compose principalement de butane, d'isobutane et de butadiène.)	649-096-00-1	271-742-2	68606-34-8	H, K
Gaz (pétrole), mélange de raffinerie; gaz de pétrole (Combinaison complexe résultant de divers procédés de raffinerie. Se compose d'hydrogène, d'hydrogène sulfuré et d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₁ -C ₅ .)	649-097-00-7	272-183-7	68783-07-3	H, K
Gaz (pétrole), craquage catalytique; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation des produits résultant d'un craquage catalytique. Se compose principalement d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₃ -C ₅ .)	649-098-00-2	272-203-4	68783-64-2	H, K
Gaz en C ₂₋₄ adoucis (pétrole); gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par adoucissement d'un distillat pétrolier, afin de convertir les mercaptans ou d'éliminer les impuretés acides. Se compose principalement d'hydrocarbures saturés et insaturés dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₂ -C ₄ et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre -51 °C et -34 °C.)	649-099-00-8	272-205-5	68783-65-3	H, K
Gaz résiduels (pétrole), fractionnement de pétrole brut; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par fractionnement du pétrole brut. Se compose d'hydrocarbures aliphatiques saturés dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C ₁ -C ₅ .)	649-100-00-1	272-871-7	68918-99-0	H, K

Gaz résiduels (pétrole), déshexaniseur; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par fractionnement d'un mélange de naphta. Se compose d'hydrocarbures aliphatiques saturés dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C ₁ -C ₅ .)	649-101-00-7	272-872-2	68919-00-6	H, K
Gaz résiduels de stabilisateur (pétrole), fractionnement de l'essence légère de distillation directe; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par fractionnement d'essence légère de distillation directe. Se compose d'hydrocarbures aliphatiques saturés dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C ₁ -C ₅ .)	649-102-00-2	272-878-5	68919-05-1	H, K
Gaz résiduels de rectification (pétrole), désulfuration <i>Unifining</i> de naphta; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures produite par désulfuration <i>Unifining</i> de naphta et séparée de l'effluent naphta par rectification. Se compose d'hydrocarbures aliphatiques saturés dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C ₁ -C ₄ .)	649-103-00-8	272-879-0	68919-06-2	H, K
Gaz résiduels (pétrole), reformage catalytique de naphta de distillation directe; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par reformage catalytique de naphta de distillation directe et fractionnement de la totalité de l'effluent. Se compose de méthane, d'éthane et de propane.)	649-104-00-3	272-882-7	68919-09-5	H, K
Gaz (pétrole), produits de tête du séparateur, craquage catalytique fluide; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures produite par fractionnement de la charge du séparateur C ₃ -C ₄ . Se compose principalement d'hydrocarbures en C ₃ .)	649-105-00-9	272-893-7	68919-20-0	H, K
Gaz résiduels (pétrole), stabilisation des coupes de distillation directe; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par fractionnement du liquide issu de la première tour utilisée dans la distillation du pétrole brut. Se compose d'hydrocarbures aliphatiques saturés dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C ₁ -C ₄ .)	649-106-00-4	272-883-2	68919-10-8	H, K

Gaz (pétrole), débutaniseur de naphta de craquage catalytique; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par fractionnement de naphta de craquage catalytique. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C₁-C₄.)	649-107-00-X	273-169-3	68952-76-1	H, K
Gaz de queue (pétrole), stabilisateur de naphta et de distillat de craquage catalytique; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par fractionnement de naphta et de distillat de craquage catalytique. Se compose principalement d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₄.)	649-108-00-5	273-170-9	68952-77-2	H, K
Gaz de queue (pétrole), distillat de craquage thermique, absorbeur de gazole et de naphta; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par séparation de distillats de craquage thermique, de naphta et de gazole. Se compose principalement d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₆.)	649-109-00-0	273-175-6	68952-81-8	H, K
Gaz de queue (pétrole), stabilisateur de fractionnement d'hydrocarbures de craquage thermique, cokéfaction pétrolière; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par stabilisation du fractionnement d'hydrocarbures ayant subi un craquage thermique, issus de la cokéfaction du pétrole. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₆.)	649-110-00-6	273-176-1	68952-82-9	H, K
Gaz légers de vapocraquage (pétrole), concentrés de butadiène; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation des produits résultant d'un craquage thermique. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones est en majorité C₄.)	649-111-00-1	273-265-5	68955-28-2	H, K
Gaz de tête du stabilisateur (pétrole), reformage catalytique du naphta de distillation directe; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par reformage catalytique de naphta de distillation directe et fractionnement de la totalité de l'effluent. Se compose d'hydrocarbures aliphatiques saturés dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C₂-C₄.)	649-112-00-7	273-270-2	68955-34-0	H, K

Hydrocarbures en C ₄ ; gaz de pétrole	649-113-00-2	289-339-5	87741-01-3	H, K
Alcanes en C ₁₋₄ , riches en C ₃ ; gaz de pétrole	649-114-00-8	292-456-4	90622-55-2	H, K
Gaz de vapocraquage (pétrole), riches en C ₃ ; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation des produits résultant d'un vapocraquage. Se compose principalement de propylène et d'un peu de propane; son point d'ébullition est compris approximativement entre -70 °C et 0 °C.)	649-115-00-3	295-404-9	92045-22-2	H, K
Hydrocarbures en C ₄ , distillats de vapocraquage; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation des produits résultant d'un vapocraquage. Se compose principalement d'hydrocarbures en C ₄ , essentiellement du butène-1 et du butène-2, et contient aussi du butane et de l'isobutène; son point d'ébullition est compris approximativement entre -12 °C et 5 °C.)	649-116-00-9	295-405-4	92045-23-3	H, K
Gaz de pétrole liquéfiés, adoucis, fraction en C ₄ ; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue en soumettant un mélange de gaz de pétrole liquéfiés à un procédé d'adoucissement destiné à oxyder les mercaptans ou à éliminer les impuretés acides. Se compose principalement d'hydrocarbures saturés et insaturés en C ₄ .)	649-117-00-4	295-463-0	92045-80-2	H, K, S
Raffinats en C ₃₋₅ saturés et insaturés (pétrole), exempts de butadiène, extraction à l'acétate d'ammonium cuivreux de la fraction de vapocraquage en C ₄ ; gaz de pétrole	649-119-00-5	307-769-4	97722-19-5	H, K
Gaz d'alimentation (pétrole), traitement aux amines; gaz de raffinerie (Gaz d'alimentation du système assurant l'élimination de l'hydrogène sulfuré par traitement aux amines. Se composent principalement d'hydrogène. Peuvent aussi contenir du monoxyde et du dioxyde de carbone, de l'hydrogène sulfuré et des hydrocarbures aliphatiques dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₁ -C ₅ .)	649-120-00-0	270-746-1	68477-65-6	H, K
Gaz résiduels (pétrole), production du benzène, hydrodésulfuration; gaz de raffinerie (Gaz résiduels de l'unité de production du benzène. Se composent principalement d'hydrogène. Peuvent aussi contenir du monoxyde de carbone et des hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₁ -C ₆ , et notamment du benzène.)	649-121-00-6	270-747-7	68477-66-7	H, K

Gaz de recyclage (pétrole), production du benzène, riches en hydrogène; gaz de raffinerie (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par recyclage des gaz de l'unité de production du benzène. Se compose principalement d'hydrogène, avec de petites quantités de monoxyde de carbone et d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C₁-C₆.)	649-122-00-1	270-748-2	68477-67-8	H, K
Gaz d'huile mélangée (pétrole), riches en hydrogène et en azote; gaz de raffinerie (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation d'une huile mélangée. Se compose principalement d'hydrogène et d'azote, avec de petites quantités de monoxyde et de dioxyde de carbone, et d'hydrocarbures aliphatiques dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₅.)	649-123-00-7	270-749-8	68477-68-9	H, K
Gaz de tête (pétrole), rectification du naphta de reformage catalytique; gaz de raffinerie (Combinaison complexe d'hydrocarbures issue de la stabilisation de naphta de reformage catalytique. Se compose d'hydrogène et d'hydrocarbures saturés dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₄.)	649-124-00-2	270-759-2	68477-77-0	H, K
Gaz de recyclage (pétrole), reformage catalytique de charges en C₆₋₈; gaz de raffinerie (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation des produits résultant du reformage catalytique de charges en C₆-C₈ et recyclée pour récupérer l'hydrogène. Se compose principalement d'hydrogène. Peut aussi contenir de petites quantités de monoxyde et de dioxyde de carbone, d'azote et d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₆.)	649-125-00-8	270-761-3	68477-80-5	H, K
Gaz (pétrole), reformage catalytique de charges en C₆₋₈; gaz de raffinerie (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation de produits issus du reformage catalytique de charges en C₆-C₈. Se compose d'hydrogène et d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₅.)	649-126-00-3	270-762-9	68477-81-6	H, K
Gaz (pétrole), recyclage de reformage catalytique en C₆₋₈, riches en hydrogène; gaz de raffinerie	649-127-00-9	270-763-4	68477-82-7	H, K

Gaz (pétrole), retour en C₂; gaz de raffinerie (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par extraction de l'hydrogène dans un mélange gazeux composé principalement d'hydrogène et de petites quantités d'azote, de monoxyde de carbone, de méthane, d'éthane et d'éthylène. Contient principalement des hydrocarbures tels que du méthane, de l'éthane et de l'éthylène, avec de petites quantités d'hydrogène, d'azote et de monoxyde de carbone.)	649-128-00-4	270-766-0	68477-84-9	H, K
Gaz acides secs résiduels (pétrole), unité de concentration des gaz; gaz de raffinerie (Combinaison complexe de gaz secs issue d'une unité de concentration des gaz. Se compose d'hydrogène, d'hydrogène sulfuré et d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₃.)	649-129-00-X	270-774-4	68477-92-9	H, K
Gaz (pétrole), réabsorbeur de concentration des gaz, distillation; gaz de raffinerie (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation des produits tirés de divers mélanges gazeux dans un réabsorbeur de concentration de gaz. Se compose principalement d'hydrogène, de monoxyde et de dioxyde de carbone, d'azote, d'hydrogène sulfuré et d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C₁-C₃.)	649-130-00-5	270-776-5	68477-93-0	H, K
Gaz résiduels (pétrole), absorption d'hydrogène; gaz de raffinerie (Combinaison complexe obtenue par absorption d'hydrogène dans un mélange riche en hydrogène. Se compose d'hydrogène, de monoxyde de carbone, d'azote et de méthane, avec de petites quantités d'hydrocarbures en C₂.)	649-131-00-0	270-779-1	68477-96-3	H, K
Gaz (pétrole), riches en hydrogène; gaz de raffinerie (Combinaison complexe séparée sous forme gazeuse d'hydrocarbures gazeux par refroidissement. Se compose principalement d'hydrogène, avec de petites quantités de monoxyde de carbone, d'azote, de méthane et d'hydrocarbures en C₂.)	649-132-00-6	270-780-7	68477-97-4	H, K

Gaz de recyclage (pétrole), huile mélangée hydrotraitée, riches en hydrogène et en azote; gaz de raffinerie (Combinaison complexe obtenue par recyclage d'huile mélangée hydrotraitée. Se compose principalement d'hydrogène et d'azote, avec de petites quantités de monoxyde et de dioxyde de carbone, et d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₅.)	649-133-00-1	270-781-2	68477-98-5	H, K
Gaz de recyclage (pétrole), riches en hydrogène; gaz de raffinerie (Combinaison complexe obtenue par recyclage des gaz de réacteur. Se compose principalement d'hydrogène, avec de petites quantités de monoxyde et de dioxyde de carbone, d'azote, d'hydrogène sulfuré et d'hydrocarbures aliphatiques saturés dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C₁-C₅.)	649-134-00-7	270-783-3	68478-00-2	H, K
Gaz d'appoint (pétrole), reformage, riches en hydrogène; gaz de raffinerie (Combinaison complexe issue des unités de reformage. Se compose principalement d'hydrogène, avec de petites quantités de monoxyde de carbone et d'hydrocarbures aliphatiques dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₅.)	649-135-00-2	270-784-9	68478-01-3	H, K
Gaz (pétrole), hydrotraitement du reformage; gaz de raffinerie (Combinaison complexe résultant de l'hydrotraitement lors du reformage. Se compose principalement d'hydrogène, de méthane et d'éthane, avec de petites quantités d'hydrogène sulfuré et d'hydrocarbures aliphatiques dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₃-C₅.)	649-136-00-8	270-785-4	68478-02-4	H, K
Gaz (pétrole), hydrotraitement du reformage, riches en hydrogène et en méthane; gaz de raffinerie (Combinaison complexe résultant de l'hydrotraitement lors du reformage. Se compose principalement d'hydrogène et de méthane, avec de petites quantités de monoxyde et de dioxyde de carbone, d'azote et d'hydrocarbures aliphatiques saturés dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₂-C₅.)	649-137-00-3	270-787-5	68478-03-5	H, K

Gaz d'appoint (pétrole), hydrotraitement du reformage, riches en hydrogène; gaz de raffinerie (Combinaison complexe résultant de l'hydrotraitement lors du reformage. Se compose principalement d'hydrogène, avec de petites quantités de monoxyde de carbone et d'hydrocarbures aliphatiques dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₁ -C ₅ .)	649-138-00-9	270-788-0	68478-04-6	H, K
Gaz (pétrole), distillation du craquage thermique; gaz de raffinerie (Combinaison complexe obtenue par distillation des produits résultant d'un craquage thermique. Se compose d'hydrogène, d'hydrogène sulfuré, de monoxyde et de dioxyde de carbone et d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₁ -C ₆ .)	649-139-00-4	270-789-6	68478-05-7	H, K
Gaz résiduels (pétrole), refractionnement du craquage catalytique, absorbeur; gaz de raffinerie (Combinaison complexe d'hydrocarbures issue du refractionnement des produits d'un craquage catalytique. Se compose d'hydrogène et d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₁ -C ₃ .)	649-140-00-X	270-805-1	68478-25-1	H, K
Gaz résiduels (pétrole), séparateur de naphta de reformage catalytique; gaz de raffinerie (Combinaison complexe d'hydrocarbures résultant du reformage catalytique de naphta de distillation directe. Se compose d'hydrogène et d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₁ -C ₆ .)	649-141-00-5	270-807-2	68478-27-3	H, K
Gaz résiduels (pétrole), stabilisateur de naphta de reformage catalytique; gaz de raffinerie (Combinaison complexe d'hydrocarbures résultant de la stabilisation du naphta de reformage catalytique. Se compose d'hydrogène et d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₁ -C ₆ .)	649-142-00-0	270-808-8	68478-28-4	H, K

Gaz résiduels (pétrole), hydrotraitement de distillat de craquage, séparateur; gaz de raffinerie (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement de distillats de craquage à l'hydrogène en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrogène et d'hydrocarbures aliphatiques saturés dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₅.)	649-143-00-6	270-809-3	68478-29-5	H, K
Gaz résiduels (pétrole), séparateur de naphta de distillation directe hydrodésulfuré; gaz de raffinerie (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par hydrodésulfuration de naphta de distillation directe. Se compose d'hydrogène et d'hydrocarbures aliphatiques saturés dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₆.)	649-144-00-1	270-810-9	68478-30-8	H, K
Gaz (pétrole), reformage catalytique de naphta de distillation directe, produits de tête du stabilisateur; gaz de raffinerie (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par reformage catalytique de naphta de distillation directe, puis fractionnement de la totalité de l'effluent. Se compose d'hydrogène, de méthane, d'éthane et de propane.)	649-145-00-7	270-999-8	68513-14-4	H, K
Gaz résiduels (pétrole), effluent de reformage, ballon de détente à haute pression; gaz de raffinerie (Combinaison complexe produite par détente à haute pression de l'effluent du réacteur de reformage. Se compose principalement d'hydrogène, avec de petites quantités de méthane, d'éthane et de propane.)	649-146-00-2	271-003-4	68513-18-8	H, K
Gaz résiduels (pétrole), effluent de reformage, ballon de détente à basse pression; gaz de raffinerie (Combinaison complexe produite par détente à basse pression de l'effluent du réacteur de reformage. Se compose principalement d'hydrogène, avec de petites quantités de méthane, d'éthane et de propane.)	649-147-00-8	271-005-5	68513-19-9	H, K

Gaz résiduels (pétrole), distillation des gaz de raffinage de l'huile; gaz de raffinerie (Combinaison complexe séparée par distillation d'un mélange gazeux contenant de l'hydrogène, du monoxyde et du dioxyde de carbone, et des hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C₁-C₆, ou bien obtenue par craquage de l'éthane et du propane. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₂, d'hydrogène, d'azote et de monoxyde de carbone.)	649-148-00-3	271-258-1	68527-15-1	H, K
Gaz (pétrole), unité de production du benzène, hydrotraitement, produits de tête du dépentaniseur; gaz de raffinerie (Combinaison complexe produite par traitement de la charge issue de l'unité de production du benzène avec de l'hydrogène en présence d'un catalyseur, puis par dépentanisation. Se compose principalement d'hydrogène, d'éthane et de propane, avec de petites quantités d'azote, de monoxyde et de dioxyde de carbone, et d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₆. Peut contenir des traces de benzène.)	649-149-00-9	271-623-5	68602-82-4	H, K
Gaz résiduels (pétrole), absorbeur secondaire, fractionnement des produits de tête du craquage catalytique fluide; gaz de raffinerie (Combinaison complexe produite par fractionnement des produits de tête résultant du procédé du craquage catalytique dans le réacteur de craquage catalytique fluide. Se compose d'hydrogène, d'azote et d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₃.)	649-150-00-4	271-625-6	68602-84-6	H, K
Produits pétroliers, gaz de raffinerie; gaz de raffinerie (Combinaison complexe constituée principalement d'hydrogène, avec de petites quantités de méthane, d'éthane et de propane.)	649-151-00-X	271-750-6	68607-11-4	H, K
Gaz (pétrole), séparateur à basse pression, hydrocraquage; gaz de raffinerie (Combinaison complexe obtenue par séparation liquide-vapeur de l'effluent du réacteur d'hydrocraquage. Se compose principalement d'hydrogène et d'hydrocarbures saturés dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₃.)	649-152-00-5	272-182-1	68783-06-2	H, K

Gaz de raffinerie (pétrole); gaz de raffinerie (Combinaison complexe résultant de divers procédés de raffinage du pétrole. Se compose d'hydrogène et d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C₁-C₃.)	649-153-00-0	272-338-9	68814-67-5	H, K
Gaz résiduels (pétrole), séparateur de produits de reformage <i>Platforming</i>; gaz de raffinerie (Combinaison complexe obtenue lors du reformage chimique de naphthènes en aromatiques. Se compose d'hydrogène et d'hydrocarbures aliphatiques saturés dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C₂-C₄.)	649-154-00-6	272-343-6	68814-90-4	H, K
Gaz (pétrole), kérosène sulfureux hydrotraité, stabilisateur du dépentaniseur; gaz de raffinerie (Combinaison complexe issue de la stabilisation des produits de dépentanisation de kérosène hydrotraité. Se compose principalement d'hydrogène, de méthane, d'éthane et de propane, avec de petites quantités d'azote, d'hydrogène sulfuré, de monoxyde de carbone et d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₄-C₅.)	649-155-00-1	272-775-5	68911-58-0	H, K
Gaz (pétrole), kérosène sulfureux hydrotraité, ballon de détente; gaz de raffinerie (Combinaison complexe issue de l'unité assurant l'hydrogénation catalytique de kérosène sulfureux. Se compose principalement d'hydrogène et de méthane, avec de petites quantités d'azote, de monoxyde de carbone et d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₂-C₅.)	649-156-00-7	272-776-0	68911-59-1	H, K
Gaz résiduels de rectification (pétrole), désulfuration <i>Unifining</i> de distillats; gaz de raffinerie (Combinaison complexe séparée par rectification du produit liquide de la désulfuration <i>Unifining</i>. Se compose d'hydrogène sulfuré, de méthane, d'éthane et de propane.)	649-157-00-2	272-873-8	68919-01-7	H, K

Gaz résiduels de fractionnement (pétrole), craquage catalytique fluide; gaz de raffinerie (Combinaison complexe produite par fractionnement du produit de tête résultant du procédé du craquage catalytique fluide. Se compose d'hydrogène, d'hydrogène sulfuré, d'azote et d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C ₁ -C ₅ .)	649-158-00-8	272-874-3	68919-02-8	H, K
Gaz résiduels de l'absorbeur secondaire (pétrole), lavage des gaz de craquage catalytique fluide; gaz de raffinerie (Combinaison complexe produite par lavage du gaz de tête issu du réacteur de craquage catalytique fluide. Se compose d'hydrogène, d'azote, de méthane, d'éthane et de propane.)	649-159-00-3	272-875-9	68919-03-9	H, K
Gaz résiduels de rectification (pétrole), désulfuration par hydrotraitement de distillat lourd; gaz de raffinerie (Combinaison complexe séparée par rectification du produit liquide résultant de la désulfuration par hydrotraitement d'un distillat lourd. Se compose d'hydrogène, d'hydrogène sulfuré et d'hydrocarbures aliphatiques dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C ₁ -C ₅ .)	649-160-00-9	272-876-4	68919-04-0	H, K
Gaz résiduels (pétrole), stabilisateur de reformage <i>Platforming</i> , fractionnement des coupes légères; gaz de raffinerie (Combinaison complexe obtenue par fractionnement des coupes légères issues des réacteurs au platine de l'unité de reformage <i>Platforming</i> . Se compose d'hydrogène, de méthane, d'éthane et de propane.)	649-161-00-4	272-880-6	68919-07-3	H, K
Gaz résiduels de prédistillation (pétrole), distillation du pétrole brut; gaz de raffinerie (Combinaison complexe produite par la première tour utilisée dans la distillation du pétrole brut. Se compose d'azote et d'hydrocarbures aliphatiques saturés dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C ₁ -C ₅ .)	649-162-00-X	272-881-1	68919-08-4	H, K
Gaz résiduels (pétrole), séparation du goudron; gaz de raffinerie (Combinaison complexe obtenue par fractionnement de pétrole brut réduit. Se compose d'hydrogène et d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C ₁ -C ₄ .)	649-163-00-5	272-884-8	68919-11-9	H, K

Gaz résiduels (pétrole), rectification de l'unité <i>Unifining</i> ; gaz de raffinerie (Combinaison d'hydrogène et de méthane obtenue par fractionnement des produits issus de l'unité <i>Unifining</i> .)	649-164-00-0	272-885-3	68919-12-0	H, K
Gaz de queue (pétrole), séparateur de naphta d'hydrodésulfuration catalytique; gaz de raffinerie (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par hydrodésulfuration catalytique du naphta. Se compose d'hydrogène, de méthane, d'éthane et de propane.)	649-165-00-6	273-173-5	68952-79-4	H, K
Gaz de queue (pétrole), hydrodésulfuration de naphta de distillation directe; gaz de raffinerie (Combinaison complexe obtenue par hydrodésulfuration de naphta de distillation directe. Se compose d'hydrogène et d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C ₁ -C ₅ .)	649-166-00-1	273-174-0	68952-80-7	H, K
Gaz résiduels d'absorbeur (pétrole), fractionnement des produits de tête de craquage catalytique fluide et de désulfuration du gazole; gaz de raffinerie (Combinaison complexe obtenue par fractionnement des produits de l'unité de craquage catalytique fluide et de l'unité de désulfuration du gazole. Se compose d'hydrogène et d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C ₁ -C ₄ .)	649-167-00-7	273-269-7	68955-33-9	H, K
Gaz (pétrole), distillation de pétrole brut et craquage catalytique; gaz de raffinerie (Combinaison complexe obtenue par distillation de pétrole brut et craquage catalytique. Se compose d'hydrogène, d'hydrogène sulfuré, d'azote, de monoxyde de carbone et d'hydrocarbures paraffiniques et oléfiniques dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C ₁ -C ₆ .)	649-168-00-2	273-563-5	68989-88-8	H, K
Gaz résiduels (pétrole), lavage de gazole à la diéthanolamine; gaz de raffinerie (Combinaison complexe produite par désulfuration des gazoles à la diéthanolamine. Se compose principalement d'hydrogène sulfuré, d'hydrogène et d'hydrocarbures aliphatiques dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C ₁ -C ₅ .)	649-169-00-8	295-397-2	92045-15-3	H, K

Gaz (pétrole), hydrodésulfuration du gazole, effluent; gaz de raffinerie (Combinaison complexe obtenue par séparation de la phase liquide dans l'effluent issu de la réaction d'hydrogénation. Se compose principalement d'hydrogène, d'hydrogène sulfuré et d'hydrocarbures aliphatiques dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₁ -C ₃ .)	649-170-00-3	295-398-8	92045-16-4	H, K
Gaz (pétrole), hydrodésulfuration du gazole, purge; gaz de raffinerie (Combinaison complexe de gaz provenant de l'unité de reformage et des purges du réacteur d'hydrogénation. Se compose principalement d'hydrogène et d'hydrocarbures aliphatiques dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₁ -C ₄ .)	649-171-00-9	295-399-3	92045-17-5	H, K
Gaz résiduels (pétrole), effluent du réacteur d'hydrogénation, ballon de détente; gaz de raffinerie (Combinaison complexe de gaz obtenue par détente des effluents après la réaction d'hydrogénation. Se compose principalement d'hydrogène et d'hydrocarbures aliphatiques dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₁ -C ₆ .)	649-172-00-4	295-400-7	92045-18-6	H, K
Gaz résiduels haute pression (pétrole), vapocraquage du naphta; gaz de raffinerie (Combinaison complexe, mélange des parties non condensables du produit résultant du vapocraquage du naphta et des gaz résiduels résultant de la préparation des produits en aval. Se compose principalement d'hydrogène et d'hydrocarbures paraffiniques et oléfiniques dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₁ -C ₅ , auxquels du gaz naturel peut se trouver mélangé.)	649-173-00-X	295-401-2	92045-19-7	H, K
Gaz résiduels (pétrole), viscoréduction de résidus; gaz de raffinerie (Combinaison complexe obtenue par viscoréduction des résidus dans un four. Se compose principalement d'hydrogène sulfuré et d'hydrocarbures paraffiniques et oléfiniques dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₁ -C ₅ .)	649-174-00-5	295-402-8	92045-20-0	H, K

Gaz en C₃-C₄ (pétrole); gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures produite par distillation des produits résultant du craquage de pétrole brut. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C₃-C₄, principalement du propane et du propylène, et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre -51 °C et -1 °C.)	649-177-00-1	268-629-5	68131-75-9	H, K
Gaz de queue (pétrole), craquage catalytique de distillat et de naphta, absorbeur de colonne de fractionnement; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures résultant de la distillation des produits de craquage catalytique de distillats et de naphta. Se compose principalement d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C₁-C₄.)	649-178-00-7	269-617-2	68307-98-2	H, K
Gaz de queue (pétrole), polymérisation catalytique de naphta, stabilisateur de colonne de fractionnement; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures issue de la stabilisation des produits de la colonne de fractionnement dans le processus de polymérisation du naphta. Se compose principalement d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C₁-C₄.)	649-179-00-2	269-618-8	68307-99-3	H, K
Gaz de queue (pétrole), exempts d'hydrogène sulfuré, reformage catalytique de naphta, stabilisateur de colonne de fractionnement; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par stabilisation des produits de la colonne de fractionnement dans le processus de reformage catalytique du naphta, et dont on a éliminé l'hydrogène sulfuré par traitement aux amines. Se compose principalement d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₄.)	649-180-00-8	269-619-3	68308-00-9	H, K

Gaz de queue (pétrole), hydrotraitement de distillats de craquage, rectificateur; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement de distillats de craquage thermique à l'hydrogène en présence d'un catalyseur. Se compose principalement d'hydrocarbures saturés dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₁ -C ₆ .)	649-181-00-3	269-620-9	68308-01-0	H, K
Gaz de queue (pétrole), exempts d'hydrogène sulfuré, hydrodésulfuration de distillat direct; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par hydrodésulfuration catalytique de distillats directs et dont on a éliminé l'hydrogène sulfuré par traitement aux amines. Se compose principalement d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₁ -C ₄ .)	649-182-00-9	269-630-3	68308-10-1	H, K
Gaz de queue (pétrole), craquage catalytique de gazole, absorbeur; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation de produits résultant du craquage catalytique du gazole. Se compose principalement d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₁ -C ₅ .)	649-183-00-4	269-623-5	68308-03-2	H, K
Gaz de queue (pétrole), unité de récupération des gaz; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation des produits de diverses charges d'hydrocarbures. Se compose principalement d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₁ -C ₅ .)	649-184-00-X	269-624-0	68308-04-3	H, K
Gaz de queue (pétrole), unité de récupération des gaz, déséthaniseur; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation des produits de diverses charges d'hydrocarbures. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₁ -C ₄ .)	649-185-00-5	269-625-6	68308-05-4	H, K
Gaz de queue (pétrole), désacidifiés, hydrodésulfuration de distillat et de naphta, colonne de fractionnement; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par fractionnement de naphta et de distillats hydrodésulfurés, et soumise à un traitement destiné à éliminer les impuretés acides. Se compose principalement d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₁ -C ₅ .)	649-186-00-0	269-626-1	68308-06-5	H, K

Gaz de queue (pétrole), exempts d'hydrogène sulfuré, rectificateur de gazole sous vide hydrodésulfuré; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures résultant de la stabilisation par rectification de gazole sous vide ayant subi une hydrodésulfuration catalytique, et dont on a éliminé l'hydrogène sulfuré par traitement aux amines. Se compose principalement d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₆.)	649-187-00-6	269-627-7	68308-07-6	H, K
Gaz de queue (pétrole), exempts d'hydrogène sulfuré, stabilisateur de naphta léger de distillation directe; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par fractionnement et stabilisation de naphta léger de distillation directe, et dont on a éliminé l'hydrogène sulfuré par traitement aux amines. Se compose principalement d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₅.)	649-188-00-1	269-629-8	68308-09-8	H, K
Gaz de queue (pétrole), préparation de la charge d'alkylation propane-propylène, déséthaneur; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation des produits de réaction du propane avec le propylène. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₄.)	649-189-00-7	269-631-9	68308-11-2	H, K
Gaz de queue (pétrole), exempts d'hydrogène sulfuré, hydrodésulfuration de gazole sous vide; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par hydrodésulfuration catalytique de gazole sous vide et dont on a éliminé l'hydrogène sulfuré par traitement aux amines. Se compose principalement d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₆.)	649-190-00-2	269-632-4	68308-12-3	H, K
Gaz (pétrole), craquage catalytique, produits de tête; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation des produits résultant d'un craquage catalytique. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C₃-C₅ et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre -48 °C et 32 °C.)	649-191-00-8	270-071-2	68409-99-4	H, K

Alcanes en C ₁₋₂ ; gaz de pétrole	649-193-00-9	270-651-5	68475-57-0	H, K
Alcanes en C ₂₋₃ ; gaz de pétrole	649-194-00-4	270-652-0	68475-58-1	H, K
Alcanes en C ₃₋₄ ; gaz de pétrole	649-195-00-X	270-653-6	68475-59-2	H, K
Alcanes en C ₄₋₅ ; gaz de pétrole	649-196-00-5	270-654-1	68475-60-5	H, K
Gaz combustibles; gaz de pétrole (Combinaison de gaz légers. Se compose principalement d'hydrogène et/ou d'hydrocarbures de faible poids moléculaire.)	649-197-00-0	270-667-2	68476-26-6	H, K
Gaz combustibles, distillats de pétrole brut; gaz de pétrole (Combinaison complexe de gaz légers résultant de la distillation du pétrole brut et du reformage catalytique du naphta. Se compose d'hydrogène et d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₁ -C ₄ et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre -217 °C et -12 °C.)	649-198-00-6	270-670-9	68476-29-9	H, K
Hydrocarbures en C ₃₋₄ ; gaz de pétrole	649-199-00-1	270-681-9	68476-40-4	H, K
Hydrocarbures en C ₄₋₅ ; gaz de pétrole	649-200-00-5	270-682-4	68476-42-6	H, K
Hydrocarbures en C ₂₋₄ , riches en C ₃ ; gaz de pétrole	649-201-00-0	270-689-2	68476-49-3	H, K
Gaz de pétrole liquéfiés; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation du pétrole brut. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C ₃ -C ₇ et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre -40 °C et 80 °C.)	649-202-00-6	270-704-2	68476-85-7	H, K, S
Gaz de pétrole liquéfiés adoucis; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue en soumettant un mélange de gaz de pétrole liquéfiés à un procédé d'adoucissement, afin de convertir les mercaptans ou d'éliminer les impuretés acides. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C ₃ -C ₇ et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre -40 °C et 80 °C.)	649-203-00-1	270-705-8	68476-86-8	H, K, S
Gaz en C ₃₋₄ (pétrole), riches en isobutane; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures issue de la distillation d'hydrocarbures aliphatiques saturés et insaturés dont le nombre de carbones varie habituellement de C ₃ à C ₆ , principalement du butane et de l'isobutane. Se compose d'hydrocarbures saturés et insaturés dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C ₃ -C ₄ , de l'isobutane en majorité.)	649-204-00-7	270-724-1	68477-33-8	H, K

Distillats en C ₃₋₆ (pétrole), riches en pipérylène; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures issue de la distillation d'hydrocarbures aliphatiques saturés et insaturés dont le nombre de carbones varie habituellement de C ₃ à C ₆ . Se compose d'hydrocarbures saturés et insaturés dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C ₃ -C ₆ , des pipérylènes en majorité.)	649-205-00-2	270-726-2	68477-35-0	H, K
Gaz de tête (pétrole), colonne de séparation du butane; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures issue de la distillation du mélange butane. Se compose d'hydrocarbures aliphatiques dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C ₃ -C ₄ .)	649-206-00-8	270-750-3	68477-69-0	H, K
Gaz en C ₂₋₃ (pétrole); gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation des produits résultant d'un fractionnement catalytique. Contient principalement de l'éthane, de l'éthylène, du propane et du propylène.)	649-207-00-3	270-751-9	68477-70-3	H, K
Gaz de fond (pétrole), dépropanisation de gazole de craquage catalytique, riches en C ₄ et désacidifiés; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par fractionnement d'un mélange de gazole de craquage catalytique et soumise à un traitement destiné à éliminer l'hydrogène sulfuré et d'autres composants acides. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C ₃ -C ₅ , principalement en C ₄ .)	649-208-00-9	270-752-4	68477-71-4	H, K
Gaz de queue (pétrole), débutanisation de naphta de craquage catalytique, riches en C ₃₋₅ ; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures issue de la stabilisation du naphta de craquage catalytique. Se compose d'hydrocarbures aliphatiques dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₃ -C ₅ .)	649-209-00-4	270-754-5	68477-72-5	H, K
(Gaz de queue (pétrole), isomérisation du naphta, stabilisateur de colonne de fractionnement; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue à partir des produits de fractionnement et stabilisation de naphta isomérisé. Se compose principalement d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₁ -C ₄ .)	649-210-00-X	269-628-2	68308-08-7	H, K

- b) Les entrées portant les numéros d'index 024-001-00-0, 601-020-00-8, 612-022-00-3 et 612-042-00-2 sont remplacées par les suivantes:

«Substances	Numéro index	Numéro CE	Numéro CAS	Notes
Trioxyde de chrome (VI)	024-001-00-0	215-607-8	1333-82-0	E
Benzène	601-020-00-8	200-753-7	71-43-2	E
2-naphthylamine; bêta-naphthylamine	612-022-00-3	202-080-4	91-59-8	E
Benzidine; 4,4'-diaminobiphényle; biphényl-4,4'-ylénediamine; 1,1'-biphényl-4,4'-diamine	612-042-00-2	202-199-1	92-87-5	E

»

3. La liste figurant sous l'intitulé «Point 30 - Substances cancérogènes: catégorie 2» est modifiée comme suit:

- a) Les entrées suivantes sont insérées:

«Substances	Numéro index	Numéro CE	Numéro CAS	Notes
Nitrite d'isobutyle	007-017-00-2	208-819-7	542-56-3	E
Sulfure de cadmium	048-010-00-4	215-147-8	1306-23-6	E
Cadmium en poudre (pyrophorique)	048-011-00-X	231-152-8	7440-43-9	E
Isoprène (stabilisé); 2-méthyl-1,3-butadiène	601-014-00-5	201-143-3	78-79-5	D
Chloroprène (stabilisé); 2-chlorobuta-1,3-diène	602-036-00-8	204-818-0	126-99-8	D, E
1,2,3-trichloropropane	602-062-00-X	202-486-1	96-18-4	D
α , α , α , 4-tétrachlorotoluène; p-chlorophényltrichlorométhane	602-093-00-9	226-009-1	5216-25-1	E
4,4'-bis(diméthylamino)benzophénone; cétone de Michler	606-073-00-0	202-027-5	90-94-8	
4-méthylbenzène-sulfonate de (S)- oxyranéméthanol	607-411-00-X	417-210-7	70987-78-9	
2-nitrotoluène	609-065-00-5	201-853-3	88-72-2	E
Dichlorhydrate de dichlorure de (méthylènebis(4,1-phénylénazo(1-(3- (diméthylamino)propyl)-1,2-dihydro-6- hydroxy-4-méthyl-2-oxypyridine-5,3-diyl)))- 1,1'-dipyridinium	611-099-00-0	401-500-5	—	
Diaminotoluène, produit technique, – mélange de (2) et (3); méthyl-phénylènediamine (1); 4-méthyl-m-phénylènediamine (2); 2-méthyl-m-phénylènediamine (3)	612-151-00-5	246-910-3(1) 202-453-1 (2) 212-513-9 (3)	25376-45-8 (1) 95-80-7 (2) 823-40-5 (3)	E
4-chloro-o-toluidine (1); hydrochlorure de 4-chloro-o-toluidine (2)	612-196-00-0	202-441-6 (1) 221-627-8 (2)	95-69-2 (1) 3165-93-3 (2)	E
2,4,5-triméthylaniline (1); hydrochlorure de 2,4,5-triméthylaniline (2)	612-197-00-6	205-282-0 (1)-(2)	137-17-7 (1) 21436-97-5 (2)	E
4,4'-thiodianiline (1) et ses sels	612-198-00-1	205-370-9 (1)	139-65-1 (1)	E

4,4'-oxydianiline (1) et ses sels; p-aminophényl éther (1)	612-199-00-7	202-977-0 (1)	101-80-4 (1)	E
2,4-diaminoanisole (1); 4-méthoxy-m-phénylènediamine; sulfate de 2,4-diaminoanisole (2)	612-200-00-0	210-406-1 (1) 254-323-9 (2)	615-05-4 (1) 39156-41-7 (2)	
N,N,N',N'-tétraméthyl-4,4'-méthylène dianiline	612-201-00-6	202-959-2	101-61-1	
C.I. Violet Base 3 avec $\geq 0,1$ % de cétone de Michler (n° CE 202-027-5)	612-205-00-8	208-953-6	548-62-9	E
6-méthoxy-m-toluidine; p-crésidine	612-209-00-X	204-419-1	120-71-8	E
Mélange de 1,3,5-tris(3-aminométhylphényl)-1,3,5-(1H,3H,5H)-triazine-2,4,6-trione; mélange d'oligomères de 3,5-bis(3-aminométhylphényl)-1-poly(3,5-bis(3-aminométhylphényl)-2,4,6-trioxo-1,3,5-(1H,3H,5H)-triazin-1-yl)-1,3,5-(1H,3H,5H)-triazine-2,4,6-trione	613-199-00-X	421-550-1	—	
Huile de créosote, fraction acénaphène; huile de lavage	648-098-00-X	292-605-3	90640-84-9	H
Huile de créosote	648-099-00-5	263-047-8	61789-28-4	H
Créosote	648-101-00-4	232-287-5	8001-58-9	H

»

b) Les entrées portant les numéros d'index 007-008-00-3, 007-013-00-0, 016-023-00-4, 024-002-00-6, 024-003-00-1, 024-004-00-7, 024-004-01-4, 027-004-00-5, 027-005-00-0, 048-002-00-0, 048-006-00-2, 048-008-00-3, 048-009-00-9, 602-010-00-6, 602-073-00-X, 603-063-00-8, 605-020-00-9, 608-003-00-4, 609-007-00-9, 609-049-00-8, 611-001-00-6, 611-063-00-4, 612-035-00-4, 612-051-00-1, 612-077-00-3, 613-033-00-6, 648-043-00-X, 648-080-00-1, 648-100-00-9, 648-102-00-X, 648-138-00-6, 649-001-00-3, 649-002-00-9, 649-003-00-4, 649-004-00-X, 649-005-00-5 et 649-006-00-0 sont remplacées par les suivantes:

«Substances	Numéro index	Numéro CE	Numéro CAS	Notes
Hydrazine	007-008-00-3	206-114-9	302-01-2	E
1,2-diméthylhydrazine	007-013-00-0	-	540-73-8	E
Sulfate de diméthyle	016-023-00-4	201-058-1	77-78-1	E
Dichromate de potassium	024-002-00-6	231-906-6	7778-50-9	E
Dichromate d'ammonium	024-003-00-1	232-143-1	7789-09-5	E
Dichromate de sodium, anhydre	024-004-00-7	234-190-3	10588-01-9	E
Dichromate de sodium, dihydrate	024-004-01-4	234-190-3	7789-12-0	E
Dichlorure de cobalt	027-004-00-5	231-589-4	7646-79-9	E
Sulfate de cobalt	027-005-00-0	233-334-2	10124-43-3	E
Oxyde de cadmium	048-002-00-0	215-146-2	1306-19-0	E
Fluorure de cadmium	048-006-00-2	232-222-0	7790-79-6	E
Chlorure de cadmium	048-008-00-3	233-296-7	10108-64-2	E

Sulfate de cadmium	048-009-00-9	233-331-6	10124-36-4	E
1,2-dibromoéthane; dibromure d'éthylène	602-010-00-6	203-444-5	106-93-4	E
1,4-dichlorobut-2-ène	602-073-00-X	212-121-8	764-41-0	E
2,3-époxypropane-1-ol; glycidol; oxiraneméthanol	603-063-00-8	209-128-3	556-52-5	E
5-allyl-1,3-benzodioxole; safrole	605-020-00-9	202-345-4	94-59-7	E
Acrylonitrile	608-003-00-4	203-466-5	107-13-1	D, E
2,4-dinitrotoluène; dinitrotoluène, qualité technique (1); dinitrotoluène (2)	609-007-00-9	204-450-0 (1) 246-836-1 (2)	121-14-2 (1) 25321-14-6 (2)	E
2,6-dinitrotoluène	609-049-00-8	210-106-0	606-20-2	E
Azobenzène	611-001-00-6	203-102-5	103-33-3	E
(4'-(8-acétylamino-3,6-disulfonato-2-naphthylazo)-4''-(6-benzoylamino-3-sulfonato-2-naphthylazo)biphényl-1,3',3'', 1'''-tétraolato-O, O', O'', O''')cuivre(II) de trisodium	611-063-00-4	413-590-3	—	
2-méthoxyaniline; o-anisidine	612-035-00-4	201-963-1	90-04-0	E
4,4'-diaminodiphénylméthane; 4,4'-méthylènedianiline	612-051-00-1	202-974-4	101-77-9	E
N-nitrosodiméthylamine; diméthylnitrosamine	612-077-00-3	200-549-8	62-75-9	E
2-méthylaziridine; propylèneimine	613-033-00-6	200-878-7	75-55-8	E
Huile de créosote, fraction acénaphène, exempte d'acénaphène; distillat d'huile de lavage (Huile restant après l'élimination de l'huile acénaphénique du goudron de houille, par cristallisation, de l'acénaphène. Se compose principalement de naphthalène et d'alkylnaphtalènes.)	648-043-00-X	292-606-9	90640-85-0	H
Résidus (goudron de houille), distillation d'huile de créosote; distillat d'huile de lavage (Résidu de la distillation fractionnée d'huile de rinçage dont le point d'ébullition est compris entre 270 °C et 330 °C. Se compose principalement d'hydrocarbures hétérocycliques et aromatiques bicycliques.)	648-080-00-1	295-506-3	92061-93-3	H
Huile de créosote, distillat à point d'ébullition élevé; huile de lavage (Fraction de distillation, à point d'ébullition élevé, obtenue par carbonisation à haute température de charbon bitumineux, puis raffinée en vue de séparer les sels cristallins en excès. Se compose principalement d'huile de créosote, une partie des sels aromatiques polycycliques entrant normalement dans la composition des distillats de goudron de houille ayant été éliminée. La fraction est exempte de cristaux à partir de 5 °C approximativement.)	648-100-00-9	274-565-9	70321-79-8	H

Résidus d'extraction acides (charbon), huile de créosote; résidu d'extraction d'huile de lavage (Combinaison complexe d'hydrocarbures issue de la fraction dépourvue de bases résultant de la distillation du goudron de houille, dont le point d'ébullition se situe approximativement entre 250 °C et 280 °C. Se compose principalement de biphényle et de diphénylnaphtalènes isomériques.)	648-102-00-X	310-189-4	122384-77-4	H
Huile de créosote, distillat à point d'ébullition bas; huile de lavage (Fraction de distillation, à point d'ébullition bas, obtenue par carbonisation à haute température de charbon bitumineux, puis raffinée en vue de séparer les sels cristallins en excès. Se compose principalement d'huile de créosote, une partie des sels aromatiques polycycliques entrant normalement dans la composition des distillats de goudron de houille ayant été éliminée. La fraction est exempte de cristaux à partir de 38 °C approximativement.)	648-138-00-6	274-566-4	70321-80-1	H
Extraits au solvant (pétrole), distillat naphtélique léger	649-001-00-3	265-102-1	64742-03-6	H
Extraits au solvant (pétrole), distillat paraffinique lourd	649-002-00-9	265-103-7	64742-04-7	H
Extraits au solvant (pétrole), distillat paraffinique léger	649-003-00-4	265-104-2	64742-05-8	H
Extraits au solvant (pétrole), distillat naphtélique lourd	649-004-00-X	265-111-0	64742-11-6	H
Extraits au solvant (pétrole), gazole léger sous vide	649-005-00-5	295-341-7	91995-78-7	H
Hydrocarbures en C ₂₆₋₅₅ , riches en aromatiques	649-006-00-0	307-753-7	97722-04-8	H

»

- c) A l'entrée portant le numéro d'index 611-063-00-4, le numéro «164058-22-4» est inséré dans la colonne intitulée «Numéro CAS».
- d) Les entrées portant les numéros d'index ci-après sont supprimées: 649-062-00-6, 649-063-00-1, 649-064-00-7, 649-065-00-2, 649-066-00-8, 649-067-00-3, 649-068-00-9, 649-069-00-4, 649-070-00-X, 649-071-00-5, 649-072-00-0, 649-073-00-6, 649-074-00-1, 649-075-00-7, 649-076-00-2, 649-077-00-8, 649-078-00-3, 649-079-00-9, 649-080-00-4, 649-081-00-X, 649-082-00-5, 649-083-00-0, 649-084-00-6, 649-085-00-1, 649-086-00-7, 649-087-00-2, 649-089-00-3, 649-090-00-9, 649-091-00-4, 649-092-00-X, 649-093-00-5, 649-094-00-0, 649-095-00-6, 649-096-00-1, 649-097-00-7, 649-098-00-2, 649-099-00-8, 649-100-00-1, 649-101-00-7, 649-102-00-2, 649-103-00-8, 649-104-00-3, 649-105-00-9, 649-106-00-4, 649-107-00-X, 649-108-00-5, 649-109-00-0, 649-110-00-6, 649-111-00-1, 649-112-00-7, 649-113-00-2, 649-114-00-8, 649-115-00-3, 649-116-00-9, 649-117-00-4, 649-119-00-5, 649-120-00-0, 649-121-00-6, 649-122-00-1, 649-123-00-7, 649-124-00-2, 649-125-00-8, 649-126-00-3, 649-127-00-9, 649-128-00-4, 649-129-00-X, 649-130-00-5, 649-131-00-0, 649-132-00-6, 649-133-00-1, 649-134-00-7, 649-135-00-2, 649-136-00-8, 649-137-00-3, 649-138-00-9, 649-139-00-4, 649-140-00-X, 649-141-00-5, 649-142-00-0, 649-143-00-6, 649-144-00-1, 649-145-00-7, 649-146-00-2, 649-147-00-8, 649-148-00-3, 649-149-00-9, 649-150-00-4, 649-151-0-X, 649-152-00-5, 649-153-00-0, 649-154-00-6, 649-155-00-1, 649-156-00-7, 649-157-00-2, 649-158-00-8, 649-159-00-3, 649-160-00-9, 649-161-00-4, 649-162-00-X, 649-163-00-5, 649-164-00-0, 649-165-00-6, 649-166-00-1, 649-167-00-7, 649-168-00-2, 649-169-00-8, 649-170-00-3, 649-171-00-9, 649-172-00-4, 649-173-00-X, 649-174-00-5, 649-177-00-1, 649-178-00-7, 649-179-00-2, 649-180-00-8, 649-181-00-3, 649-182-00-9, 649-183-00-4, 649-184-00-X, 649-185-00-5, 649-186-00-0, 649-187-00-6, 649-188-00-1, 649-189-00-7, 649-190-00-2, 649-191-00-8, 649-193-00-9, 649-194-00-4, 649-195-00-X, 649-196-00-5, 649-197-00-0, 649-198-00-6, 649-199-00-1, 649-200-00-5, 649-201-00-0, 649-202-00-6, 649-203-00-1, 649-204-00-7, 649-205-00-2, 649-206-00-8, 649-207-00-3, 649-208-00-9, 649-209-00-4 et 649-210-00-X.

4. La liste figurant sous l'intitulé «Point 31 - Substances mutagènes: catégorie 2» est modifiée comme suit:

a) Les entrées suivantes sont insérées:

«Substances	Numéro index	Numéro CE	Numéro CAS	Notes
Trioxyde de chrome (VI)	024-001-00-0	215-607-8	1333-82-0	E
Sulfate de cadmium	048-009-00-9	233-331-6	10124-36-4	E
Benzène	601-020-00-8	200-753-7	71-43-2	E
2-nitrotoluène	609-065-00-5	201-853-3	88-72-2	E
4,4'-oxydianiline (1) et ses sels; p-aminophényl éther (1)	612-199-00-7	202-977-0 (1)	101-80-4 (1)	E
Carbendazine (ISO); Benzimidazole-2-ylcarbamate de méthyle	613-048-00-8	234-232-0	10605-21-7	
Bénomyl (ISO); 1-(butylcarbamoyl)benzimidazol-2-ylcarbamate de méthyle	613-049-00-3	241-775-7	17804-35-2	
Gaz de tête (pétrole), dépropanisation du naphta de craquage catalytique, riches en C ₃ et désacidifiés; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures issue du fractionnement d'hydrocarbures de craquage catalytique et soumise à un traitement destiné à éliminer les impuretés acides. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C ₂ -C ₄ , principalement en C ₃ .)	649-062-00-6	270-755-0	68477-73-6	H, K
Gaz (pétrole), craquage catalytique; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation des produits résultant d'un craquage catalytique. Se compose principalement d'hydrocarbures aliphatiques dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₁ -C ₆ .)	649-063-00-1	270-756-6	68477-74-7	H, K
Gaz (pétrole), craquage catalytique, riches en C ₁₋₅ ; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation des produits résultant d'un craquage catalytique. Se compose d'hydrocarbures aliphatiques dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C ₁ -C ₆ , principalement en C ₁ à C ₅ .)	649-064-00-7	270-757-1	68477-75-8	H, K
Gaz de tête (pétrole), stabilisation de naphta de polymérisation catalytique, riches en C ₂₋₄ ; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures issue de la stabilisation par fractionnement de naphta de polymérisation catalytique. Se compose d'hydrocarbures aliphatiques dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C ₂ -C ₆ , principalement en C ₂ à C ₄ .)	649-065-00-2	270-758-7	68477-76-9	H, K

Gaz (pétrole), reformage catalytique, riches en C ₁₋₄ ; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation des produits résultant d'un reformage catalytique. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C ₁ -C ₆ , principalement en C ₁ à C ₄ .)	649-066-00-8	270-760-8	68477-79-2	H, K
Gaz (pétrole), charge d'alkylation oléfinique et paraffinique en C ₃₋₅ ; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures oléfiniques et paraffiniques dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C ₃ -C ₅ et qui sont utilisés comme charge d'alkylation. Les températures ambiantes sont généralement supérieures à la température critique de ces combinaisons.)	649-067-00-3	270-765-5	68477-83-8	H, K
Gaz (pétrole), riches en C ₄ ; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation des produits résultant d'un fractionnement catalytique. Se compose d'hydrocarbures aliphatiques dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C ₃ -C ₅ , principalement en C ₄ .)	649-068-00-9	270-767-6	68477-85-0	H, K
Gaz de tête (pétrole), déséthaniseur; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation des fractions gaz et essence issues du craquage catalytique. Contient principalement de l'éthane et de l'éthylène.)	649-069-00-4	270-768-1	68477-86-1	H, K
Gaz de tête (pétrole), colonne de désisobutanisation; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation atmosphérique d'un mélange butane-butylène. Se compose d'hydrocarbures aliphatiques dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₃ -C ₄ .)	649-070-00-X	270-769-7	68477-87-2	H, K
Gaz secs (pétrole), dépropaniseur, riches en propène; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation des produits issus des fractions gaz et essence d'un craquage catalytique. Se compose principalement de propylène, avec un peu d'éthane et de propane.)	649-071-00-5	270-772-3	68477-90-7	H, K
Gaz de tête (pétrole), dépropaniseur; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation des produits issus des fractions gaz et essence d'un craquage catalytique. Se compose d'hydrocarbures aliphatiques dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₂ -C ₄ .)	649-072-00-0	270-773-9	68477-91-8	H, K

Gaz de tête (pétrole), unité de récupération des gaz, dépropaniseur; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par fractionnement de divers mélanges d'hydrocarbures. Se compose principalement d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C ₁ -C ₄ , du propane en majorité.)	649-073-00-6	270-777-0	68477-94-1	H, K
Gaz (pétrole), charge de l'unité Girbatol; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures utilisée comme charge de l'unité Girbatol destinée à l'élimination de l'hydrogène sulfuré. Se compose d'hydrocarbures aliphatiques dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₂ -C ₄ .)	649-074-00-1	270-778-6	68477-95-2	H, K
Gaz (pétrole), fractionnement de naphta isomérisé, riches en C ₄ , exempts d'hydrogène sulfuré; gaz de pétrole	649-075-00-7	270-782-8	68477-99-6	H, K
Gaz résiduels (pétrole), huile clarifiée de craquage catalytique et résidu sous vide de craquage thermique, ballon de reflux de fractionnement; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par fractionnement d'huile clarifiée de craquage catalytique et de résidu sous vide de craquage thermique. Se compose principalement d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₁ -C ₆ .)	649-076-00-2	270-802-5	68478-21-7	H, K
Gaz résiduels (pétrole), stabilisation de naphta de craquage catalytique, absorbeur; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures issue de la stabilisation du naphta de craquage catalytique. Se compose principalement d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₁ -C ₆ .)	649-077-00-8	270-803-0	68478-22-8	H, K
Gaz résiduels (pétrole), fractionnement combiné des produits de craquage catalytique, de reformage catalytique et d'hydrodésulfuration; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures issue du fractionnement des produits de craquage catalytique, de reformage catalytique et d'hydrodésulfuration traité pour éliminer les impuretés acides. Se compose principalement d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₁ -C ₅ .)	649-078-00-3	270-804-6	68478-24-0	H, K

Gaz résiduels (pétrole), stabilisation par fractionnement du naphta de reformage catalytique; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures issue de la stabilisation par fractionnement du naphta de reformage catalytique. Se compose principalement d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₄.)	649-079-00-9	270-806-7	68478-26-2	H, K
Gaz résiduels (pétrole), mélange de l'unité de gaz saturés, riches en C₄; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures résultant de la stabilisation du fractionnement de naphta de distillation directe, de gaz résiduel de distillation et de gaz résiduel de stabilisation de naphta de reformage catalytique. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C₃-C₆, principalement du butane et de l'isobutane.)	649-080-00-4	270-813-5	68478-32-0	H, K
Gaz résiduels (pétrole), unité de récupération des gaz saturés, riches en C₁₋₂; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures résultant du fractionnement de gaz résiduel de distillation, de naphta de distillation directe et de gaz résiduel de stabilisation de naphta de reformage catalytique. Se compose principalement d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C₁-C₅, en majorité du méthane et de l'éthane.)	649-081-00-X	270-814-0	68478-33-1	H, K
Gaz résiduels (pétrole), craquage thermique de résidus sous vide; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures résultant du craquage thermique de résidus sous vide. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₅.)	649-082-00-5	270-815-6	68478-34-2	H, K
Hydrocarbures riches en C₃₋₄, distillat de pétrole; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation et condensation du pétrole brut. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C₃-C₅, principalement en C₃ à C₄.)	649-083-00-0	270-990-9	68512-91-4	H, K
Gaz résiduels (pétrole), déshexaniseur de naphta de distillation directe à large intervalle d'ébullition; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par fractionnement du naphta de distillation directe à large intervalle d'ébullition. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₂-C₆.)	649-084-00-6	271-000-8	68513-15-5	H, K

Gaz résiduels (pétrole), dépropaniseur d'hydrocraquage, riches en hydrocarbures; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation des produits résultant d'un hydrocraquage. Se compose principalement d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₄. Peut aussi contenir de petites quantités d'hydrogène et d'hydrogène sulfuré.)	649-085-00-1	271-001-3	68513-16-6	H, K
Gaz résiduels (pétrole), stabilisation de naphta léger de distillation directe; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par stabilisation de naphta léger de distillation directe. Se compose d'hydrocarbures aliphatiques saturés dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C₂-C₆.)	649-086-00-7	271-002-9	68513-17-7	H, K
Résidus (pétrole), séparateur d'alkylation, riches en C₄; gaz de pétrole (Résidu complexe issu de la distillation de mélanges provenant de diverses opérations de raffinerie. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C₄-C₅, principalement du butane, et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre -11,7 °C et 27,8 °C.)	649-087-00-2	271-010-2	68513-66-6	H, K
Hydrocarbures en C₁-4; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures produite par des opérations de craquage thermique et d'absorption et par distillation du pétrole brut. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C₁-C₄ et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre -164 °C et -0,5 °C.)	649-088-00-8	271-032-2	68514-31-8	H, K
Hydrocarbures en C₁-4; adoucis; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue en soumettant des gaz hydrocarbures à un adoucissement destiné à convertir les mercaptans ou à éliminer les impuretés acides. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C₁-C₄ et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre -164 °C et -0,5 °C.)	649-089-00-3	271-038-5	68514-36-3	H, K

Hydrocarbures en C ₁₋₃ ; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C ₁ -C ₃ et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre -164 °C et -42 °C.)	649-090-00-9	271-259-7	68527-16-2	H, K
Hydrocarbures en C ₁₋₄ , fraction débutanisée; gaz de pétrole	649-091-00-4	271-261-8	68527-19-5	H, K
Gaz humides en C ₁₋₅ (pétrole); gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation du pétrole brut et/ou craquage de gazole de distillation. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₁ -C ₅ .)	649-092-00-X	271-624-0	68602-83-5	H, K
Hydrocarbures en C ₂₋₄ ; gaz de pétrole	649-093-00-5	271-734-9	68606-25-7	H, K
Hydrocarbures en C ₃ ; gaz de pétrole	649-094-00-0	271-735-4	68606-26-8	H, K
Gaz d'alimentation pour l'alkylation (pétrole); gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures produite par craquage catalytique du gazole. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₃ -C ₄ .)	649-095-00-6	271-737-5	68606-27-9	H, K
Gaz résiduels (pétrole), fractionnement des résidus du dépropaniseur; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par fractionnement des résidus du dépropaniseur. Se compose principalement de butane, d'isobutane et de butadiène.)	649-096-00-1	271-742-2	68606-34-8	H, K
Gaz (pétrole), mélange de raffinerie; gaz de pétrole (Combinaison complexe résultant de divers procédés de raffinerie. Se compose d'hydrogène, d'hydrogène sulfuré et d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₁ -C ₅ .)	649-097-00-7	272-183-7	68783-07-3	H, K
Gaz (pétrole), craquage catalytique; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation des produits résultant d'un craquage catalytique. Se compose principalement d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₃ -C ₅ .)	649-098-00-2	272-203-4	68783-64-2	H, K

Gaz en C₂₋₄ adoucis (pétrole); gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par adoucissement d'un distillat pétrolier, afin de convertir les mercaptans ou d'éliminer les impuretés acides. Se compose principalement d'hydrocarbures saturés et insaturés dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₂-C₄ et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre -51 °C et -34 °C.)	649-099-00-8	272-205-5	68783-65-3	H, K
Gaz résiduels (pétrole), fractionnement de pétrole brut; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par fractionnement du pétrole brut. Se compose d'hydrocarbures aliphatiques saturés dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C₁-C₅.)	649-100-00-1	272-871-7	68918-99-0	H, K
Gaz résiduels (pétrole), déshexaniseur; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par fractionnement d'un mélange de naphas. Se compose d'hydrocarbures aliphatiques saturés dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C₁-C₅.)	649-101-00-7	272-872-2	68919-00-6	H, K
Gaz résiduels de stabilisateur (pétrole), fractionnement de l'essence légère de distillation directe; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par fractionnement d'essence légère de distillation directe. Se compose d'hydrocarbures aliphatiques saturés dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C₁-C₅.)	649-102-00-2	272-878-5	68919-05-1	H, K
Gaz résiduels de rectification (pétrole), désulfuration <i>Unifining</i> de naphta; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures produite par désulfuration <i>Unifining</i> de naphta et séparée de l'effluent naphta par rectification. Se compose d'hydrocarbures aliphatiques saturés dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C₁-C₄.)	649-103-00-8	272-879-0	68919-06-2	H, K
Gaz résiduels (pétrole), reformage catalytique de naphta de distillation directe; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par reformage catalytique de naphta de distillation directe et fractionnement de la totalité de l'effluent. Se compose de méthane, d'éthane et de propane.)	649-104-00-3	272-882-7	68919-09-5	H, K

Gaz (pétrole), produits de tête du séparateur, craquage catalytique fluide; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures produite par fractionnement de la charge du séparateur C₃-C₄. Se compose principalement d'hydrocarbures en C₃.)	649-105-00-9	272-893-7	68919-20-0	H, K
Gaz résiduels (pétrole), stabilisation des coupes de distillation directe; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par fractionnement du liquide issu de la première tour utilisée dans la distillation du pétrole brut. Se compose d'hydrocarbures aliphatiques saturés dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C₁-C₄.)	649-106-00-4	272-883-2	68919-10-8	H, K
Gaz (pétrole), débutaniseur de naphta de craquage catalytique; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par fractionnement de naphta de craquage catalytique. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₄.)	649-107-00-X	273-169-3	68952-76-1	H, K
Gaz de queue (pétrole), stabilisateur de naphta et de distillat de craquage catalytique; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par fractionnement de naphta et de distillat de craquage catalytique. Se compose principalement d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₄.)	649-108-00-5	273-170-9	68952-77-2	H, K
Gaz de queue (pétrole), distillat de craquage thermique, absorbeur de gazole et de naphta; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par séparation de distillats de craquage thermique, de naphta et de gazole. Se compose principalement d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₆.)	649-109-00-0	273-175-6	68952-81-8	H, K
Gaz de queue (pétrole), stabilisateur de fractionnement d'hydrocarbures de craquage thermique, cokéfaction pétrolière; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par stabilisation du fractionnement d'hydrocarbures ayant subi un craquage thermique, issus de la cokéfaction du pétrole. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₆.)	649-110-00-6	273-176-1	68952-82-9	H, K

Gaz légers de vapocraquage (pétrole), concentrés de butadiène; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation des produits résultant d'un craquage thermique. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones est en majorité C ₄ .)	649-111-00-1	273-265-5	68955-28-2	H, K
Gaz de tête du stabilisateur (pétrole), reformage catalytique du naphta de distillation directe; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par reformage catalytique de naphta de distillation directe et fractionnement de la totalité de l'effluent. Se compose d'hydrocarbures aliphatiques saturés dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C ₂ -C ₄ .)	649-112-00-7	273-270-2	68955-34-0	H, K
Hydrocarbures en C ₄ ; gaz de pétrole	649-113-00-2	289-339-5	87741-01-3	H, K
Alcanes en C ₁₋₄ , riches en C ₃ ; gaz de pétrole	649-114-00-8	292-456-4	90622-55-2	H, K
Gaz de vapocraquage (pétrole), riches en C ₃ ; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation des produits résultant d'un vapocraquage. Se compose principalement de propylène et d'un peu de propane; son point d'ébullition est compris approximativement entre -70 °C et 0 °C.)	649-115-00-3	295-404-9	92045-22-2	H, K
Hydrocarbures en C ₄ , distillats de vapocraquage; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation des produits résultant d'un vapocraquage. Se compose principalement d'hydrocarbures en C ₄ , essentiellement du butène-1 et du butène-2, et contient aussi du butane et de l'isobutène; son point d'ébullition est compris approximativement entre -12 °C et 5 °C.)	649-116-00-9	295-405-4	92045-23-3	H, K
Gaz de pétrole liquéfiés, adoucis, fraction en C ₄ ; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue en soumettant un mélange de gaz de pétrole liquéfiés à un procédé d'adoucissement destiné à oxyder les mercaptans ou à éliminer les impuretés acides. Se compose principalement d'hydrocarbures saturés et insaturés en C ₄ .)	649-117-00-4	295-463-0	92045-80-2	H, K, S
Raffinats en C ₃₋₅ saturés et insaturés (pétrole), exempts de butadiène, extraction à l'acétate d'ammonium cuivreux de la fraction de vapocraquage en C ₄ ; gaz de pétrole	649-119-00-5	307-769-4	97722-19-5	H, K

Gaz d'alimentation (pétrole), traitement aux amines; gaz de raffinerie (Gaz d'alimentation du système assurant l'élimination de l'hydrogène sulfuré par traitement aux amines. Se compose principalement d'hydrogène. Peut aussi contenir du monoxyde et du dioxyde de carbone, de l'hydrogène sulfuré et des hydrocarbures aliphatiques dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₅.)	649-120-00-0	270-746-1	68477-65-6	H, K
Gaz résiduels (pétrole), production du benzène, hydrodésulfuration; gaz de raffinerie (Gaz résiduels de l'unité de production du benzène. Se composent principalement d'hydrogène. Peuvent aussi contenir du monoxyde de carbone et des hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₆, et notamment du benzène.)	649-121-00-6	270-747-7	68477-66-7	H, K
Gaz de recyclage (pétrole), production du benzène, riches en hydrogène; gaz de raffinerie (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par recyclage des gaz de l'unité de production du benzène. Se compose principalement d'hydrogène, avec de petites quantités de monoxyde de carbone et d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C₁-C₆.)	649-122-00-1	270-748-2	68477-67-8	H, K
Gaz d'huile mélangée (pétrole), riches en hydrogène et en azote; gaz de raffinerie (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation d'une huile mélangée. Se compose principalement d'hydrogène et d'azote, avec de petites quantités de monoxyde et de dioxyde de carbone, et d'hydrocarbures aliphatiques dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₅.)	649-123-00-7	270-749-8	68477-68-9	H, K
Gaz de tête (pétrole), rectification du naphta de reformage catalytique; gaz de raffinerie (Combinaison complexe d'hydrocarbures issue de la stabilisation de naphta de reformage catalytique. Se compose d'hydrogène et d'hydrocarbures saturés dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₄.)	649-124-00-2	270-759-2	68477-77-0	H, K

Gaz de recyclage (pétrole), reformage catalytique de charges en C₆₋₈; gaz de raffinerie (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation des produits résultant du reformage catalytique de charges en C₆₋₈ et recyclée pour récupérer l'hydrogène. Se compose principalement d'hydrogène. Peut aussi contenir de petites quantités de monoxyde et de dioxyde de carbone, d'azote et d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C_{1-C₆}.)	649-125-00-8	270-761-3	68477-80-5	H, K
Gaz (pétrole), reformage catalytique de charges en C₆₋₈; gaz de raffinerie (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation de produits issus du reformage catalytique de charges en C₆₋₈. Se compose d'hydrogène et d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C_{1-C₅}.)	649-126-00-3	270-762-9	68477-81-6	H, K
Gaz (pétrole), recyclage de reformage catalytique en C₆₋₈, riches en hydrogène; gaz de raffinerie	649-127-00-9	270-763-4	68477-82-7	H, K
Gaz (pétrole), retour en C₂; gaz de raffinerie (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par extraction de l'hydrogène dans un mélange gazeux composé principalement d'hydrogène et de petites quantités d'azote, de monoxyde de carbone, de méthane, d'éthane et d'éthylène. Contient principalement des hydrocarbures tels que du méthane, de l'éthane et de l'éthylène, avec de petites quantités d'hydrogène, d'azote et de monoxyde de carbone.)	649-128-00-4	270-766-0	68477-84-9	H, K
Gaz acides secs résiduels (pétrole), unité de concentration des gaz; gaz de raffinerie (Combinaison complexe de gaz secs issue d'une unité de concentration des gaz. Se compose d'hydrogène, d'hydrogène sulfuré et d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C_{1-C₃}.)	649-129-00-X	270-774-4	68477-92-9	H, K
Gaz (pétrole), réabsorbeur de concentration des gaz, distillation; gaz de raffinerie (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation des produits tirés de divers mélanges gazeux dans un réabsorbeur de concentration de gaz. Se compose principalement d'hydrogène, de monoxyde et de dioxyde de carbone, d'azote, d'hydrogène sulfuré et d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C_{1-C₃}.)	649-130-00-5	270-776-5	68477-93-0	H, K

Gaz résiduels (pétrole), absorption d'hydrogène; gaz de raffinerie (Combinaison complexe obtenue par absorption d'hydrogène dans un mélange riche en hydrogène. Se compose d'hydrogène, de monoxyde de carbone, d'azote et de méthane, avec de petites quantités d'hydrocarbures en C₂.)	649-131-00-0	270-779-1	68477-96-3	H, K
Gaz (pétrole), riches en hydrogène; gaz de raffinerie (Combinaison complexe séparée sous forme gazeuse d'hydrocarbures gazeux par refroidissement. Se compose principalement d'hydrogène, avec de petites quantités de monoxyde de carbone, d'azote, de méthane et d'hydrocarbures en C₂.)	649-132-00-6	270-780-7	68477-97-4	H, K
Gaz de recyclage (pétrole), huile mélangée hydrotraîtée, riches en hydrogène et en azote; gaz de raffinerie (Combinaison complexe obtenue par recyclage d'huile mélangée hydrotraîtée. Se compose principalement d'hydrogène et d'azote, avec de petites quantités de monoxyde et de dioxyde de carbone, et d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₅.)	649-133-00-1	270-781-2	68477-98-5	H, K
Gaz de recyclage (pétrole), riches en hydrogène; gaz de raffinerie (Combinaison complexe obtenue par recyclage des gaz de réacteur. Se compose principalement d'hydrogène, avec de petites quantités de monoxyde et de dioxyde de carbone, d'azote, d'hydrogène sulfuré et d'hydrocarbures aliphatiques saturés dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C₁-C₅.)	649-134-00-7	270-783-3	68478-00-2	H, K
Gaz d'appoint (pétrole), reformage, riches en hydrogène; gaz de raffinerie (Combinaison complexe issue des unités de reformage. Se compose principalement d'hydrogène, avec de petites quantités de monoxyde de carbone et d'hydrocarbures aliphatiques dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₅.)	649-135-00-2	270-784-9	68478-01-3	H, K
Gaz (pétrole), hydrotraitement du reformage; gaz de raffinerie (Combinaison complexe résultant de l'hydrotraitement lors du reformage. Se compose principalement d'hydrogène, de méthane et d'éthane, avec de petites quantités d'hydrogène sulfuré et d'hydrocarbures aliphatiques dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₃-C₅.)	649-136-00-8	270-785-4	68478-02-4	H, K

Gaz (pétrole), hydrotraitement du reformage, riches en hydrogène et en méthane; gaz de raffinerie (Combinaison complexe résultant de l'hydrotraitement lors du reformage. Se compose principalement d'hydrogène et de méthane, avec de petites quantités de monoxyde et de dioxyde de carbone, d'azote et d'hydrocarbures aliphatiques saturés dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₂-C₅.)	649-137-00-3	270-787-5	68478-03-5	H, K
Gaz d'appoint (pétrole), hydrotraitement du reformage, riches en hydrogène; gaz de raffinerie (Combinaison complexe résultant de l'hydrotraitement lors du reformage. Se compose principalement d'hydrogène, avec de petites quantités de monoxyde de carbone et d'hydrocarbures aliphatiques dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₅.)	649-138-00-9	270-788-0	68478-04-6	H, K
Gaz (pétrole), distillation du craquage thermique; gaz de raffinerie (Combinaison complexe obtenue par distillation des produits résultant d'un craquage thermique. Se compose d'hydrogène, d'hydrogène sulfuré, de monoxyde et de dioxyde de carbone et d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₆.)	649-139-00-4	270-789-6	68478-05-7	H, K
Gaz résiduels (pétrole), refractionnement du craquage catalytique, absorbeur; gaz de raffinerie (Combinaison complexe d'hydrocarbures issue du refractionnement des produits d'un craquage catalytique. Se compose d'hydrogène et d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C₁-C₃.)	649-140-00-X	270-805-1	68478-25-1	H, K
Gaz résiduels (pétrole), séparateur de naphta de reformage catalytique; gaz de raffinerie (Combinaison complexe d'hydrocarbures résultant du reformage catalytique de naphta de distillation directe. Se compose d'hydrogène et d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C₁-C₆.)	649-141-00-5	270-807-2	68478-27-3	H, K

Gaz résiduels (pétrole), stabilisateur de naphta de reformage catalytique; gaz de raffinerie (Combinaison complexe d'hydrocarbures résultant de la stabilisation du naphta de reformage catalytique. Se compose d'hydrogène et d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C₁-C₆.)	649-142-00-0	270-808-8	68478-28-4	H, K
Gaz résiduels (pétrole), hydrotraitement de distillat de craquage, séparateur; gaz de raffinerie (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement de distillats de craquage à l'hydrogène en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrogène et d'hydrocarbures aliphatiques saturés dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C₁-C₅.)	649-143-00-6	270-809-3	68478-29-5	H, K
Gaz résiduels (pétrole), séparateur de naphta de distillation directe hydrodésulfuré; gaz de raffinerie (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par hydrodésulfuration de naphta de distillation directe. Se compose d'hydrogène et d'hydrocarbures aliphatiques saturés dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C₁-C₆.)	649-144-00-1	270-810-9	68478-30-8	H, K
Gaz (pétrole), reformage catalytique de naphta de distillation directe, produits de tête du stabilisateur; gaz de raffinerie (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par reformage catalytique de naphta de distillation directe, puis fractionnement de la totalité de l'effluent. Se compose d'hydrogène, de méthane, d'éthane et de propane.)	649-145-00-7	270-999-8	68513-14-4	H, K
Gaz résiduels (pétrole), effluent de reformage, ballon de détente à haute pression; gaz de raffinerie (Combinaison complexe produite par détente à haute pression de l'effluent du réacteur de reformage. Se compose principalement d'hydrogène, avec de petites quantités de méthane, d'éthane et de propane.)	649-146-00-2	271-003-4	68513-18-8	H, K

Gaz résiduels (pétrole), effluent de reformage, ballon de détente à basse pression; gaz de raffinerie (Combinaison complexe produite par détente à basse pression de l'effluent du réacteur de reformage. Se compose principalement d'hydrogène, avec de petites quantités de méthane, d'éthane et de propane.)	649-147-00-8	271-005-5	68513-19-9	H, K
Gaz résiduels (pétrole), distillation des gaz de raffinage de l'huile; gaz de raffinerie (Combinaison complexe séparée par distillation d'un mélange gazeux contenant de l'hydrogène, du monoxyde et du dioxyde de carbone, et des hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C₁-C₆, ou bien obtenue par craquage de l'éthane et du propane. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₂, d'hydrogène, d'azote et de monoxyde de carbone.)	649-148-00-3	271-258-1	68527-15-1	H, K
Gaz (pétrole), unité de production du benzène, hydrotraitement, produits de tête du dépentaniseur; gaz de raffinerie (Combinaison complexe produite par traitement de la charge issue de l'unité de production du benzène avec de l'hydrogène en présence d'un catalyseur, puis par dépentanisation. Se compose principalement d'hydrogène, d'éthane et de propane, avec de petites quantités d'azote, de monoxyde et de dioxyde de carbone, et d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₆. Peut contenir des traces de benzène.)	649-149-00-9	271-623-5	68602-82-4	H, K
Gaz résiduels (pétrole), absorbeur secondaire, fractionnement des produits de tête du craquage catalytique fluide; gaz de raffinerie (Combinaison complexe produite par fractionnement des produits de tête résultant du procédé du craquage catalytique fluide. Se compose d'hydrogène, d'azote et d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₃.)	649-150-00-4	271-625-6	68602-84-6	H, K
Produits pétroliers, gaz de raffinerie; gaz de raffinerie (Combinaison complexe constituée principalement d'hydrogène, avec de petites quantités de méthane, d'éthane et de propane.)	649-151-00-X	271-750-6	68607-11-4	H, K

Gaz (pétrole), séparateur à basse pression, hydrocraquage; gaz de raffinerie (Combinaison complexe obtenue par séparation liquide-vapeur de l'effluent du réacteur d'hydrocraquage. Se compose principalement d'hydrogène et d'hydrocarbures saturés dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₁ -C ₃ .)	649-152-00-5	272-182-1	68783-06-2	H, K
Gaz de raffinerie (pétrole); gaz de raffinerie (Combinaison complexe résultant de divers procédés de raffinage du pétrole. Se compose d'hydrogène et d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C ₁ -C ₃ .)	649-153-00-0	272-338-9	68814-67-5	H, K
Gaz résiduels (pétrole), séparateur de produits de reformage <i>Platforming</i> ; gaz de raffinerie (Combinaison complexe obtenue lors du reformage chimique de naphtènes en aromatiques. Se compose d'hydrogène et d'hydrocarbures aliphatiques saturés dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C ₂ -C ₄ .)	649-154-00-6	272-343-6	68814-90-4	H, K
Gaz (pétrole), kérosène sulfureux hydrotraité, stabilisateur du dépentaniseur; gaz de raffinerie (Combinaison complexe issue de la stabilisation des produits de dépentanisation de kérosène hydrotraité. Se compose principalement d'hydrogène, de méthane, d'éthane et de propane, avec de petites quantités d'azote, d'hydrogène sulfuré, de monoxyde de carbone et d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₄ -C ₅ .)	649-155-00-1	272-775-5	68911-58-0	H, K
Gaz (pétrole), kérosène sulfureux hydrotraité, ballon de détente; gaz de raffinerie (Combinaison complexe issue de l'unité assurant l'hydrogénation catalytique de kérosène sulfureux. Se compose principalement d'hydrogène et de méthane, avec de petites quantités d'azote, de monoxyde de carbone et d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₂ -C ₅ .)	649-156-00-7	272-776-0	68911-59-1	H, K
Gaz résiduels de rectification (pétrole), désulfuration <i>Unifining</i> de distillats; gaz de raffinerie (Combinaison complexe séparée par rectification du produit liquide de la désulfuration <i>Unifining</i> . Se compose d'hydrogène sulfuré, de méthane, d'éthane et de propane.)	649-157-00-2	272-873-8	68919-01-7	H, K

Gaz résiduels de fractionnement (pétrole), craquage catalytique fluide; gaz de raffinerie (Combinaison complexe produite par fractionnement du produit de tête résultant du procédé du craquage catalytique fluide. Se compose d'hydrogène, d'hydrogène sulfuré, d'azote et d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C₁-C₅.)	649-158-00-8	272-874-3	68919-02-8	H, K
Gaz résiduels de l'absorbeur secondaire (pétrole), lavage des gaz de craquage catalytique fluide; gaz de raffinerie (Combinaison complexe produite par lavage du gaz de tête issu du réacteur de craquage catalytique fluide. Se compose d'hydrogène, d'azote, de méthane, d'éthane et de propane.)	649-159-00-3	272-875-9	68919-03-9	H, K
Gaz résiduels de rectification (pétrole), désulfuration par hydrotraitement de distillat lourd; gaz de raffinerie (Combinaison complexe séparée par rectification du produit liquide résultant de la désulfuration par hydrotraitement d'un distillat lourd. Se compose d'hydrogène, d'hydrogène sulfuré et d'hydrocarbures aliphatiques dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C₁-C₅.)	649-160-00-9	272-876-4	68919-04-0	H, K
Gaz résiduels (pétrole), stabilisateur de reformage <i>Platforming</i>, fractionnement des coupes légères; gaz de raffinerie (Combinaison complexe obtenue par fractionnement des coupes légères issues des réacteurs au platine de l'unité de reformage <i>Platforming</i>. Se compose d'hydrogène, de méthane, d'éthane et de propane.)	649-161-00-4	272-880-6	68919-07-3	H, K
Gaz résiduels de prédistillation (pétrole), distillation du pétrole brut; gaz de raffinerie (Combinaison complexe produite par la première tour utilisée dans la distillation du pétrole brut. Se compose d'azote et d'hydrocarbures aliphatiques saturés dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C₁-C₅.)	649-162-00-X	272-881-1	68919-08-4	H, K
Gaz résiduels (pétrole), séparation du goudron; gaz de raffinerie (Combinaison complexe obtenue par fractionnement de pétrole brut réduit. Se compose d'hydrogène et d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C₁-C₄.)	649-163-00-5	272-884-8	68919-11-9	H, K

Gaz résiduels (pétrole), rectification de l'unité <i>Unifining</i> ; gaz de raffinerie (Combinaison d'hydrogène et de méthane obtenue par fractionnement des produits issus de l'unité <i>Unifining</i> .)	649-164-00-0	272-885-3	68919-12-0	H, K
Gaz de queue (pétrole), séparateur de naphta d'hydrodésulfuration catalytique; gaz de raffinerie (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par hydrodésulfuration catalytique du naphta. Se compose d'hydrogène, de méthane, d'éthane et de propane.)	649-165-00-6	273-173-5	68952-79-4	H, K
Gaz de queue (pétrole), hydrodésulfuration de naphta de distillation directe; gaz de raffinerie (Combinaison complexe obtenue par hydrodésulfuration de naphta de distillation directe. Se compose d'hydrogène et d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C ₁ -C ₅ .)	649-166-00-1	273-174-0	68952-80-7	H, K
Gaz résiduels d'absorbeur (pétrole), fractionnement des produits de tête de craquage catalytique fluide et de désulfuration du gazole; gaz de raffinerie (Combinaison complexe obtenue par fractionnement des produits de l'unité de craquage catalytique fluide et de l'unité de désulfuration du gazole. Se compose d'hydrogène et d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C ₁ -C ₄ .)	649-167-00-7	273-269-7	68955-33-9	H, K
Gaz (pétrole), distillation de pétrole brut et craquage catalytique; gaz de raffinerie (Combinaison complexe obtenue par distillation de pétrole brut et craquage catalytique. Se compose d'hydrogène, d'hydrogène sulfuré, d'azote, de monoxyde de carbone et d'hydrocarbures paraffiniques et oléfiniques dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C ₁ -C ₆ .)	649-168-00-2	273-563-5	68989-88-8	H, K
Gaz résiduels (pétrole), lavage de gazole à la diéthanolamine; gaz de raffinerie (Combinaison complexe produite par désulfuration des gazoles à la diéthanolamine. Se compose principalement d'hydrogène sulfuré, d'hydrogène et d'hydrocarbures aliphatiques dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C ₁ -C ₅ .)	649-169-00-8	295-397-2	92045-15-3	H, K

Gaz (pétrole), hydrodésulfuration du gazole, effluent; gaz de raffinerie (Combinaison complexe obtenue par séparation de la phase liquide dans l'effluent issu de la réaction d'hydrogénation. Se compose principalement d'hydrogène, d'hydrogène sulfuré et d'hydrocarbures aliphatiques dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₃.)	649-170-00-3	295-398-8	92045-16-4	H, K
Gaz (pétrole), hydrodésulfuration du gazole, purge; gaz de raffinerie (Combinaison complexe de gaz provenant de l'unité de reformage et des purges du réacteur d'hydrogénation. Se compose principalement d'hydrogène et d'hydrocarbures aliphatiques dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₄.)	649-171-00-9	95-399-32	92045-17-5	H, K
Gaz résiduels (pétrole), effluent du réacteur d'hydrogénation, ballon de détente; gaz de raffinerie (Combinaison complexe de gaz obtenue par détente des effluents après la réaction d'hydrogénation. Se compose principalement d'hydrogène et d'hydrocarbures aliphatiques dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₆.)	649-172-00-4	295-400-7	92045-18-6	H, K
Gaz résiduels haute pression (pétrole), vapocraquage du naphta; gaz de raffinerie (Combinaison complexe, mélange des parties non condensables du produit résultant du vapocraquage du naphta et des gaz résiduels résultant de la préparation des produits en aval. Se compose principalement d'hydrogène et d'hydrocarbures paraffiniques et oléfiniques dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₅, auxquels du gaz naturel peut se trouver mélangé.)	649-173-00-X	295-401-2	92045-19-7	H, K
Gaz résiduels (pétrole), viscoréduction de résidus; gaz de raffinerie (Combinaison complexe obtenue par viscoréduction des résidus dans un four. Se compose principalement d'hydrogène sulfuré et d'hydrocarbures paraffiniques et oléfiniques dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₅.)	649-174-00-5	295-402-8	92045-20-0	H, K
Gaz en C₃-C₄ (pétrole); gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures produite par distillation des produits résultant du craquage de pétrole brut. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C₃-C₄, principalement du propane et du propylène, et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre -51 °C et -1 °C.)	649-177-00-1	268-629-5	68131-75-9	H, K

Gaz de queue (pétrole), craquage catalytique de distillat et de naphta, absorbeur de colonne de fractionnement; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures résultant de la distillation des produits de craquage catalytique de distillats et de naphta. Se compose principalement d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C₁-C₄.)	649-178-00-7	269-617-2	68307-98-2	H, K
Gaz de queue (pétrole), polymérisation catalytique de naphta, stabilisateur de colonne de fractionnement; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures issue de la stabilisation des produits de la colonne de fractionnement dans le processus de polymérisation du naphta. Se compose principalement d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C₁-C₄.)	649-179-00-2	269-618-8	68307-99-3	H, K
Gaz de queue (pétrole), exempts d'hydrogène sulfuré, reformage catalytique de naphta, stabilisateur de colonne de fractionnement; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par stabilisation des produits de la colonne de fractionnement dans le processus de reformage catalytique du naphta et dont on a éliminé l'hydrogène sulfuré par traitement aux amines. Se compose principalement d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₄.)	649-180-00-8	269-619-3	68308-00-9	H, K
Gaz de queue (pétrole), hydrotraitement de distillats de craquage, rectificateur; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement de distillats de craquage thermique à l'hydrogène en présence d'un catalyseur. Se compose principalement d'hydrocarbures saturés dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₆.)	649-181-00-3	269-620-9	68308-01-0	H, K
Gaz de queue (pétrole), exempts d'hydrogène sulfuré, hydrodésulfuration de distillat direct; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par hydrodésulfuration catalytique de distillats directs et dont on a éliminé l'hydrogène sulfuré par traitement aux amines. Se compose principalement d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₄.)	649-182-00-9	269-630-3	68308-10-1	H, K

Gaz de queue (pétrole), craquage catalytique de gazole, absorbeur; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation de produits résultant du craquage catalytique du gazole. Se compose principalement d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₅.)	649-183-00-4	269-623-5	68308-03-2	H, K
Gaz de queue (pétrole), unité de récupération des gaz; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation des produits de diverses charges d'hydrocarbures. Se compose principalement d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₅.)	649-184-00-X	269-624-0	68308-04-3	H, K
Gaz de queue (pétrole), unité de récupération des gaz, déséthaniseur; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation des produits de diverses charges d'hydrocarbures. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₄.)	649-185-00-5	269-625-6	68308-05-4	H, K
Gaz de queue (pétrole), désacidifiés, hydrodésulfuration de distillat et de naphta, colonne de fractionnement; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par fractionnement de naphta et de distillats hydrodésulfurés et soumise à un traitement destiné à éliminer les impuretés acides. Se compose principalement d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₅.)	649-186-00-0	269-626-1	68308-06-5	H, K
Gaz de queue (pétrole), exempts d'hydrogène sulfuré, rectificateur de gazole sous vide hydrodésulfuré; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures résultant de la stabilisation par rectification de gazole sous vide ayant subi une hydrodésulfuration catalytique et dont on a éliminé l'hydrogène sulfuré par traitement aux amines. Se compose principalement d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C₁-C₆.)	649-187-00-6	269-627-7	68308-07-6	H, K

Gaz de queue (pétrole), exempts d'hydrogène sulfuré, stabilisateur de naphta léger de distillation directe; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par fractionnement et stabilisation de naphta léger de distillation directe et dont on a éliminé l'hydrogène sulfuré par traitement aux amines. Se compose principalement d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₁ -C ₅ .)	649-188-00-1	269-629-8	68308-09-8	H, K
Gaz de queue (pétrole), préparation de la charge d'alkylation propane-propylène, déséthaniseur; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation des produits de réaction du propane avec le propylène. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₁ -C ₄ .)	649-189-00-7	269-631-9	68308-11-2	H, K
Gaz de queue (pétrole), exempts d'hydrogène sulfuré, hydrodésulfuration de gazole sous vide; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par hydrodésulfuration catalytique de gazole sous vide et dont on a éliminé l'hydrogène sulfuré par traitement aux amines. Se compose principalement d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₁ -C ₆ .)	649-190-00-2	269-632-4	68308-12-3	H, K
Gaz (pétrole), craquage catalytique, produits de tête; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation des produits résultant d'un craquage catalytique. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C ₃ -C ₅ et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre -48 °C et 32 °C.)	649-191-00-8	270-071-2	68409-99-4	H, K
Alcanes en C ₁₋₂ ; gaz de pétrole	649-193-00-9	270-651-5	68475-57-0	H, K
Alcanes en C ₂₋₃ ; gaz de pétrole	649-194-00-4	270-652-0	68475-58-1	H, K
Alcanes en C ₃₋₄ ; gaz de pétrole	649-195-00-X	270-653-6	68475-59-2	H, K
Alcanes en C ₄₋₅ ; gaz de pétrole	649-196-00-5	270-654-1	68475-60-5	H, K

Gaz combustibles; gaz de pétrole (Combinaison de gaz légers. Se compose principalement d'hydrogène et/ou d'hydrocarbures de faible poids moléculaire.)	649-197-00-0	270-667-2	68476-26-6	H, K
Gaz combustibles, distillats de pétrole brut; gaz de pétrole (Combinaison complexe de gaz légers résultant de la distillation du pétrole brut et du reformage catalytique du naphta. Se compose d'hydrogène et d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₁ -C ₄ et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre -217 °C et -12 °C.)	649-198-00-6	270-670-9	68476-29-9	H, K
Hydrocarbures en C ₃₋₄ ; gaz de pétrole	649-199-00-1	270-681-9	68476-40-4	H, K
Hydrocarbures en C ₄₋₅ ; gaz de pétrole	649-200-00-5	270-682-4	68476-42-6	H, K
Hydrocarbures en C ₂₋₄ , riches en C ₃ ; gaz de pétrole	649-201-00-0	270-689-2	68476-49-3	H, K
Gaz de pétrole liquéfiés; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation du pétrole brut. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C ₃ -C ₇ et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre -40 °C et 80 °C.)	649-202-00-6	270-704-2	68476-85-7	H, K, S
Gaz de pétrole liquéfiés adoucis; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue en soumettant un mélange de gaz de pétrole liquéfiés à un procédé d'adoucissement, afin de convertir les mercaptans ou d'éliminer les impuretés acides. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C ₃ -C ₇ et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre -40 °C et 80 °C.)	649-203-00-1	270-705-8	68476-86-8	H, K, S
Gaz en C ₃₋₄ (pétrole), riches en isobutane; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures issue de la distillation d'hydrocarbures aliphatiques saturés et insaturés dont le nombre de carbones varie habituellement de C ₃ à C ₆ , principalement du butane et de l'isobutane. Se compose d'hydrocarbures saturés et insaturés dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C ₃ -C ₄ , de l'isobutane en majorité.)	649-204-00-7	270-724-1	68477-33-8	H, K

Distillats en C ₃₋₆ (pétrole), riches en pipérylène; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures issue de la distillation d'hydrocarbures aliphatiques saturés et insaturés dont le nombre de carbones varie habituellement de C ₃ à C ₆ . Se compose d'hydrocarbures saturés et insaturés dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C ₃ -C ₆ , des pipérylènes en majorité.)	649-205-00-2	270-726-2	68477-35-0	H, K
Gaz de tête (pétrole), colonne de séparation du butane; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures issue de la distillation du mélange butane. Se compose d'hydrocarbures aliphatiques dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₃ -C ₄ .)	649-206-00-8	270-750-3	68477-69-0	H, K
Gaz en C ₂₋₃ (pétrole); gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation des produits résultant d'un fractionnement catalytique. Contient principalement de l'éthane, de l'éthylène, du propane et du propylène.)	649-207-00-3	270-751-9	68477-70-3	H, K
Gaz de fond (pétrole), dépropanisation de gazole de craquage catalytique, riches en C ₄ et désacidifiés; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par fractionnement d'un mélange de gazole de craquage catalytique et soumise à un traitement destiné à éliminer l'hydrogène sulfuré et d'autres composants acides. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C ₃ -C ₅ , principalement en C ₄ .)	649-208-00-9	270-752-4	68477-71-4	H, K
Gaz de queue (pétrole), débutanisation de naphta de craquage catalytique, riches en C ₃₋₅ ; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures issue de la stabilisation du naphta de craquage catalytique. Se compose d'hydrocarbures aliphatiques dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₃ -C ₅ .)	649-209-00-4	270-754-5	68477-72-5	H, K
Gaz de queue (pétrole), isomérisation du naphta, stabilisateur de colonne de fractionnement; gaz de pétrole (Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue à partir des produits de fractionnement et stabilisation de naphta isomérisé. Se compose principalement d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C ₁ -C ₄ .)	649-210-00-X	269-628-2	68308-08-7	H, K

- b) Les entrées portant les numéros d'index 024-002-00-6, 024-003-00-1, 024-004-00-7, 024-004-01-4, 048-006-00-2 et 048-008-00-3 sont remplacées par les suivantes:

«Substances	Numéro index	Numéro CE	Numéro CAS	Notes
Dichromate de potassium	024-002-00-6	231-906-6	7778-50-9	E
Dichromate d'ammonium	024-003-00-1	232-143-1	7789-09-5	E
Dichromate de sodium, anhydre	024-004-00-7	234-190-3	10588-01-9	E
Dichromate de sodium, dihydrate	024-004-01-4	234-190-3	7789-12-0	E
Fluorure de cadmium	048-006-00-2	232.222-0	7790-79-6	E
Chlorure de cadmium	048-008-00-3	233-296-7	10108-64-2	E

»

5. Dans la liste figurant sous l'intitulé «Point 31 - Substances toxiques pour la reproduction: catégorie 1», les entrées portant les numéros d'index 082-001-00-6 et 082-002-00-1 sont remplacées par les suivantes:

«Substances	Numéro index	Numéro CE	Numéro CAS	Notes
Composés du plomb à l'exception de ceux nommément désignés dans la présente annexe	082-001-00-6	—	—	A, E
Dérivés alkylés du plomb	082-002-00-1	—	—	A, E

»

6. La liste figurant sous l'intitulé «Point 32 - Substances toxiques pour la reproduction: catégorie 2» est modifiée comme suit:

- a) Les entrées suivantes sont insérées:

«Substances	Numéro index	Numéro CE	Numéro CAS	Notes
Linuron (ISO); 3-(3,4-dichlorophényl)-1-méthoxy-1-méthylurée	006-021-00-1	206-356-5	330-55-2	E
Dichromate de potassium	024-002-00-6	231-906-6	7778-50-9	E
Dichromate d'ammonium	024-003-00-1	232-143-1	7789-09-5	E
Dichromate de sodium, anhydre	024-004-00-7	234-190-3	10588-01-9	E
Dichromate de sodium, dihydrate	024-004-01-4	234-190-3	7789-12-0	E
Chromate de sodium	024-018-00-3	231-889-5	7775-11-3	E
Sulfate de cadmium	048-009-00-9	233-331-6	10124-36-4	E
1-bromopropane; bromure de propyle; bromure de n-propyle	602-019-00-5	203-445-0	106-94-5	
1,2,3-trichloropropane	602-062-00-X	202-486-1	96-18-4	D
Oxyde de diphenyle; dérivé octabromé	602-094-00-4	251-087-9	32536-52-0	
1,2-diméthoxyéthane; éther diméthylque d'éthylène-glycol; EGDME	603-031-00-3	203-794-9	110-71-4	

1,2-bis(2-méthoxyéthoxy)éthane; TEGDME; éther méthylique du triéthylène-glycol; triglyme	603-176-00-2	203-977-3	112-49-2	
Tétrahydrothiopyrane-3-carboxaldéhyde	606-062-00-0	407-330-8	61571-06-0	
ester dipentyle (ramifié et linéaire) de l'acide 1,2-benzène-dicarboxylique (1); phthalate de n-pentyle et d'isopentyle (2); phthalate de di-n-pentyle (3); phthalate de diisopentyle (4)	607-426-00-1	284-032-2 (1)-(2) 205-017-9 (3)-(4)	84777-06-0 (1)-(2) 131-18-0 (3) 42925-80-4 (4)	
Phthalate de butyle benzyle; BBP	607-430-00-3	201-622-7	85-68-7	
Diesters alkylés en C ₇₋₁₁ ramifiés et linéaires de l'acide 1,2-benzène-dicarboxylique	607-480-00-6	271-084-6	68515-42-4	
Mélange de 4-(3-éthoxycarbonyl-4-(5-(3-éthoxycarbonyl-5-hydroxy-1-(4-sulfonatophényl)pyrazol-4-yl)penta-2,4-diénylidène)-4,5-dihydro-5-oxopyrazol-1-yl) benzènesulfonate de disodium; 4-(3-éthoxycarbonyl-4-(5-(3-éthoxycarbonyl-5-oxido-1-(4-sulfonatophényl)pyrazol-4-yl)penta-2,4-diénylidène)-4,5-dihydro-5-oxopyrazol-1-yl) benzènesulfonate de trisodium	607-487-00-4	402-660-9	—	
Dinocap (ISO)	609-023-00-6	254-408-0	39300-45-3	E
2-(2-hydroxy-3-(2-chlorophényl) carbamoyl-1-naphthylazo)-7-(2-hydroxy-3-(3-méthylphényl)carbamoyl-1-naphthylazo) fluorén-9-one	611-131-00-3	420-580-2	—	
Azafenidin	611-140-00-2	—	68049-83-2	
Carbendazine (ISO); benzimidazole-2-ylcarbamate de méthyle	613-048-00-8	234-232-0	10605-21-7	
Bénomyl (ISO); 1-(butylcarbamoyl)benzimidazol-2-ylcarbamate de méthyle	613-049-00-3	241-775-7	17804-35-2	
3-éthyl-2-méthyl-2-(3-méthylbutyl)-1,3-oxazolidine	613-191-00-6	421-150-7	143860-04-2	

Mélange de 1,3,5-tris (3-aminométhylphényl)-1,3,5-(1H,3H,5H)- triazine-2,4,6-trione; mélange d'oligomères de 3,5-bis (3-aminométhylphényl)-1-poly(3,5-bis (3-aminométhylphényl)-2,4,6-trioxo-1,3,5- (1H,3H,5H)-triazin-1-yl)-1,3,5-(1H,3H,5H)- triazine-2,4,6-trione	613-199-00-X	421-550-1	—	
---	--------------	-----------	---	--

»

- b) Les entrées portant les numéros d'index 048-006-00-2, 048-008-00-3 et 603-063-00-8 sont remplacées par les suivantes:

«Substances	Numéro index	Numéro CE	Numéro CAS	Notes
Fluorure de cadmium	048-006-00-2	232-222-0	7790-79-6	E
Chlorure de cadmium	048-008-00-3	233-296-7	10108-64-2	E
2,3-époxypropane-1-ol; glycidol; oxiraneméthanol	603-063-00-8	209-128-3	556-52-5	E

»
